

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 11 avril 1924

Sommaire :

L'amitié de Saint François de Sales
et de Sainte Jeanne de Chantal

La Question du Franc

La Crise des Changes

Le Premier Parlement de l'Égypte

La guerre des Femmes

La Terre de Vision

Henri Bordeaux

Georges Valois

Vicomte du Bus de Warnaffe

Firmin van den Bosch

Omer Englebert

Robert Valery-Radot

Les idées et les faits : Chronique des idées : Henri Massis et la critique catholique,
J. Schyrgens. — Italie, L. Picard. — France. — Japon.

La Semaine

Les experts ont déposé leur rapport. L'Allemagne peut payer, mais la question reste ouverte de savoir si finalement elle se décidera à le faire. Elle s'y est refusée jusqu'à présent. Y consentira-t-elle demain ?

La grande utilité du travail des experts, c'est qu'il établit la façon dont, si elle le voulait, l'Allemagne pourrait s'exécuter. Mais comment s'y prendra-t-on pour faire accepter par le Reich les conclusions des experts et pour obtenir que Berlin s'y conforme ? Les élections bavaroises, avec le courant nationaliste qu'elles révèlent ne font rien augurer de bon des élections générales qui vont avoir lieu en Allemagne.

✠ *Élections générales en Italie. Elle n'apparaîtra plus tard que comme un épisode dans l'histoire de la dictature Mussolinienne. Elles constituent un premier pas dans la stabilisation — la légalisation, si on peut dire — du régime fasciste.*

Il est incontestable que Mussolini a sauvé son pays. Son œuvre est évidemment inachevée. Une dictature n'est pas un régime durable. Elle vaut ce que vaut le régime qu'elle poursuit et qu'elle réussit à instaurer.

Comme on comprend que toutes les pensées des dictateurs, toutes ses énergies, doivent être tendues à assurer à l'Italie un régime de droit qui lui assure de façon permanente les avantages que lui a procurés le fascisme.

✠ *L'extraordinaire succès de notre numéro jubilaire prouve à quel point Son Éminence le Cardinal Mercier est aimé et vénéré en Belgique. De tous les coins du pays les demandes ont afflué et toute l'édition fut enlevée en quelques jours.*

Bruxelles : 81, Rue de l'Abbaye.

(Tél. : 451,70 ; Compte chèque-postal : 48.916)

CHOCOLAT

D
U
C

CHOCOLAT



DU C ANVERS

LA

GRANDE

MARQUE

BELGE

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTREURIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

PARQUETERIE

DE LUXE ET ORDINAIRE

SYSTÈMES HYDROFUGES

sur Carreaux spéciaux et sur Béton

PARQUETS MASSIFS sur Gitages

Téléph. : 32194

PARQUETS TAPIS

USINE A VAPEUR

BUREAUX et ATELIERS : 9, Rue Saint-Hubert, 9
Rond Point de l'Avenue de Tervuren (Cinquantenaire)

DEPOSE
POCKET
radio
BREVETE

Appareil à Galène
de Poche

en vente dans les principaux magasins de la ville

GROS :

45, Rue des Riches Claires
BRUXELLES

G. VERAART ● ● ● ●

● ● ● ● **DÉCORATION**

:- PEINTURE DE BATIMENTS -:

25, PLACE VAN MEYEL ETTERBEEK
BRUXELLES

ENTREPRISE GÉNÉRALE ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆ DE DÉCORATION INTÉRIEURE

L'amitié de Saint François de Sales et de Sainte Jeanne de Chantal⁽¹⁾

I

Il n'y a pas de bonne biographie de saint François de Sales, s'il y en a d'innombrables, et pas même celle d'Hamon devenue trop incomplète et demeurée trop froide. Elles sont toutes inspirées des trois premières : celles de Charles-Auguste de Sales, de Jean de Saint-François et du P. de la Rivière. D'excellents travaux d'érudition permettraient aujourd'hui bien des précisions nouvelles. Puis, les méthodes agiographiques se sont heureusement modifiées : elles ne tendent plus à séparer les saints de nous, mais à les rapprocher sans les diminuer. Nous retrouvons en eux notre humanité avant de reconnaître par quoi ils nous dépassent.

M^{me} de Chantal a été peinte avec affection, vérité et pittoresque par la mère de Chaugy qui a recueilli de la sainte elle-même la plupart de ses récits. De ce premier portrait, Mgr Bougaud, évêque de Laval, a tiré un grand ouvrage élégant et édifiant, mais où la sainte apparaît comme trop uniformément surhumaine et romaine. Le petit livre de l'abbé Bremond, plus substantiel, lui restitue un caractère plus féminin, non moins ardent certes, mais d'une ardeur de femme, c'est-à-dire infiniment chargé de tendresse, rebelle à la pondération, enflammé et capable de franchir d'un bond, pour atteindre le don absolu de l'âme à Dieu, ces espaces de sentiment où l'homme le plus soulevé de passion ne saurait avancer aussi vite. Mais peut-être lui attribue-t-il sur saint François de Sales une influence que je vois bien exercée par lui sur elle, que je ne vois pas exercée par elle sur lui. Dans cette sainte amitié les rôles ne sont pas renversés, et François de Sales y demeure le chef, le directeur, l'autorité, l'homme.

Je rappelle très brièvement, en puisant tour à tour chez ses trois biographes, l'enfance et la jeunesse de sainte Chantal avant sa rencontre avec l'évêque de Genève. Jeanne Frémyot est née à Dijon le 23 janvier 1572, cinq ans après François de Sales en Savoie d'une grande famille parlementaire. Elle perdit sa mère quand elle n'a pas encore deux ans. Son enfance riante s'éclaira ce milieu bourguignon grave sans austérité, de clair bon sens et de haute vertu. Elle devint une jeune fille fort séduisante, avec de beaux cheveux blonds qui se monçaient à la couleur de la châtaigne mûrissante. Une vieille demoiselle, sorcière et diablesse, dit le P. Fichet, dans le château de Neufchèse où elle habita de quinze à vingt ans chez sa sœur aînée, voulait absolument lui enseigner « à donner de l'amour et à en prendre, à se farder, à se blanchir, à se parfumer et poudrer, voire à faire des charmes pour enchanter les hommes ». Mais la jeune fille n'avait pas besoin de toutes ces leçons. Elle plaisait, et beaucoup, par sa vivacité, par ses élans, par une sensibilité qui la contraignait aux larmes à la vue des églises du Poitou ruinées par les hérétiques. Parmi ses prétendants, elle choisit le baron de Rabutin-Chantal, et ce fut un mariage très amoureux. Cette race des Rabutin était d'ailleurs la séduction même. Elle aboutira à la divine marquise, Bussy-Rabutin, l'auteur à scandales de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, a fait plus tard le portrait de Celse-Bénigne de Chantal, qui naîtra de ce mariage et qui sera le père de M^{me} de Sévigné : « Il était extrêmement enjôné. Il y avait un tour à tout ce qu'il disait qui réjouissait les gens ; mais ce n'était pas seulement par là qu'il plaisait ; c'était encore par l'air et par la grâce dont il disait les choses : tout jouait en lui. » *Tout jouait en lui* : certains êtres apportent dans l'usage de la vie ce mouvement harmonieux et aisé qui est un privilège

incomparable, car il attire la sympathie et répand le plaisir. Le mari de Jeanne Frémyot, Christophe, était un bel exemplaire des Rabutin. Cependant, en entrant au château de Baubilly, la nouvelle baronne de Chantal n'allait pas y trouver que des divertissements. Il lui fallut remettre en état, avec l'argent des Frémyot, une fortune assez mal en point. Elle était, sous sa vivacité, une Bourguignonne judicieuse et ordonnée : et la voici qui mène à merveille une administration compliquée, bonne intendante, aumônière et sachant garder ses domestiques, chose déjà rare en ce temps-là. On sait, par le récit de la mère de Chaugy, comment elle éconduisit en l'absence de M. de Chantal un amoureux un peu trop entreprenant, sans faire d'esclandre et presque en riant. On sait par le même texte la complaisance qu'elle avait pour ce cher mari et comment elle allait tirer les rideaux afin de l'éveiller quand il prolongeait trop tard la grasse matinée, durant ses séjours à son château, tandis qu'elle se levait matin pour l'économie de la maison.

Ce bonheur dura moins de neuf ans. Le baron de Chantal fut tué dans un accident de chasse par un ami, M. d'Anlezy. Il mourut bravement comme à la guerre, pardonnant au maladroît, consolant sa femme qu'il laissa veuve à vingt-huit ans, avec la charge de quatre enfants. La douleur de celle-ci fut si grande que Bussy la déclara *excessive*. Devint-elle comme un squelette selon le mot de Mgr Bougaud ? Une santé comme la sienne résiste aux pires douleurs. Elle reprit sa charge avec vaillance, mais la nuit il lui arrivait de s'en aller toute seule pleurer dans un bois. Cependant, pour se donner un support, elle se chercha un directeur. Elle en trouva un, despotique et extravagant, qui lui imposa des pratiques dont le tout le personnel était incommodé. Son beau-père, Guy de Rabutin, la réclamant au château de Monthelon, voisin d'Autun, elle y fut avec ses enfants et y trouva une servante maîtresse escortée elle-même d'un cortège de cinq enfants. Imaginez-la, faisant face avec bonne grâce, diplomatie et vertu, à cette situation difficile, levée de bonne heure, s'en allant à cheval chercher une messe à Autun à trois petites lieues, gouvernant son petit monde, et même quelquefois celui de l'autre, rendant autour d'elle la vie agréable et facile et gardant pour elle toute plainte de ce qu'elle devait supporter. Elle est déjà une femme rare, exceptionnelle. Elle va rencontrer saint François de Sales. Elle va devenir une sainte.

Il était venu prêcher un carême à Dijon. Elle y vint l'entendre et se plaça en face de lui pour ne rien perdre de ses paroles. Ils s'étaient déjà vus en songe prophétique et se reconnerent. Il s'enquit de cette « jeune dame claire-brune » qui l'écoutait avec tant d'émotion et la vit chez Mgr de Bourges qui était un Frémyot. Elle avait alors trente-deux ans et, sans aucun dessein de coquetterie qui n'était pas dans son caractère, elle portait « certaines parures et gentillesse » qui étaient permises aux dames de qualité après le second deuil. Il lui demanda si elle avait envie de se remarier. Elle protesta vivement. Il sourit et prononça le mot connu : — Eh bien ! il faudrait mettre bas l'enseigne. Le lendemain, elle avait supprimé les *affiquets*. « On trouva plus de femmes, écrit un biographe italien du saint, disposées à des mortifications secrètes qu'à ôter une petite parure dont elles croient tirer de l'agrément. » Il y avait encore, pourtant, « certaines petites dentelles de soie à son attifet de crêpe ». Il y fit encore allusion : « Madame, si ces dentelles n'étaient pas là, laisseriez-vous d'être propre ? » Tout cela dit avec courtoisie, gentillesse même, sans insistance apparente ni sévérité de blâme. Mais il a fixé son attention sur sa vie intérieure et le choix qu'il lui appartient de faire. Le soir elle découvrit elle-même les dentelles. En les décosant, elle médita sans nul doute sur ce que

(1) Conférence prononcée à la tribune des Grandes Conférences Catholiques.

cela signifiait, sur le symbole de ce geste. Quelques jours plus tard, elle accomplissait volontairement un bien autre sacrifice qui ne lui était pas demandé, ou pas encore : elle coupa ses cheveux. Cette belle chevelure claire-brune, c'était une autre enseigne que les parures et les dentelles « et parce qu'elle les avait autrefois frisés et poudrés, dit la mère de Changy, et y avait de l'attache, pour se venger de cette vanité, elle les jeta au feu ». Sainte Chantal est déjà toute là. Elle écoute, réfléchit et, toute ardente, se jette en avant. Saint François de Sales la cherchait en arrière : elle l'a tout d'un coup dépassé. Mais il reprendra ses distances.

M. Henri Bremond, qui analyse avec tant de sens humain et religieux ensemble l'âme enflammée de sainte Chantal, croit prendre l'évêque de Genève en défaut quand il raconte cette fameuse petite scène : « Il ne la connaissait donc pas encore, écrit-il. Assurément ces bagatelles ne lui étaient plus rien. Elle ne les portait que pour faire comme tout le monde. La seule vanité qui lui tint encore un peu au cœur, était, je crois, ses cheveux qu'elle va bientôt couper sans qu'on le lui dise. Il est piquant de voir la pénétration habituelle du bon évêque s'égarer de la sorte. Quant à un second mariage, la jeune veuve était sur ce point plus que dé-idée et j'imagine que la plaisanterie sur l'enseigne dut la faire légèrement souffrir autant que sourire. » Je crois au contraire qu'il voit très clair en elle. Il ne la fit ni souffrir, ni sourire, mais réfléchir. La preuve, c'est qu'elle se résoudra un peu plus tard au sacrifice de la belle chevelure. Une femme s'habille non pour plaire aux hommes seulement, mais aussi, et peut-être plus encore, pour déplaire aux femmes. Et puis, une M^{me} de Chantal ne doit pas « faire comme tout le monde ». Même dans le monde elle doit être un exemple. Est-elle d'ailleurs si détachée du monde, si étrangère au monde ? Sa famille ne la considère nullement alors comme perdue pour le monde, et deux ou trois ans plus tard la circonviendra pour la remarier avec un homme déjà mûr, grand seigneur lié avec son père, honorable, considérable, et même, comme il arrive à des hommes mûrs, aimable. Or elle avait si peu découragé ses avances que l'homme mûr, et pourtant clairvoyant, pensa qu'elle céderait un jour, s'il se montrait patient et paisible. Le président Frémoy partageait cet espoir. M^{me} de Chantal elle-même n'en était pas si éloignée. Dans un cœur de femme — et surtout dans un cœur ardent et sensible — bien des sentiments passent, même s'ils n'y demeurent pas. Leur sacrifice sera assez grand pour qu'on ne cherche pas à le diminuer. Qui de nous renonce aisément à quoi que ce soit ? Il y a dans le renoncement une douleur qui sent la mort. Une amitié d'arrière-saison peut avoir son charme. Ce n'est plus l'enchantement, l'élan de la jeunesse, — c'est la douceur d'un appui indulgent, délicat et capable souvent de mieux comprendre. Enfin, dit la mère de Changy, « il semblait au pauvre cœur de cette sainte veuve qu'elle allait être déconforte en cette rude guerre... » Et l'évêque de Genève, de loin, écrira quand il sera renseigné : « ... Il s'est passé un peu de vanité, un peu de complaisance, un peu de je ne sais quoi... Or, cela n'est rien. Il ne faut point amuser les chalandes puisque nous n'avons pas la marchandise qu'ils demandent : il leur faut dire destroussément afin qu'ils aillent ailleurs. » Et si, dans l'*Introduction à la vie dévote* et dans la correspondance, il se montre si prodigue d'attentions pour les veuves, c'est qu'il connaît toute l'aide dont elles ont besoin dans la vie, puisque la plus détachée d'entre elles est encore attachée.

Nous reconnaissons M^{me} de Chantal à la brusque rapidité de sa décision. On lui demandait de couper ses dentelles : elle s'est coupé les cheveux. Pour n'être plus jamais tentée du mariage, elle se grave un soir au fer rouge le nom de Jésus sur le cœur.

Une légende espagnole rapporte que Raymond Lulle, dans sa jeunesse de brillant cavalier, s'éprit d'une grande dame nommée Ambrosia qui était adoralement belle. Sa passion entendait briser tous les obstacles. « Je ne suis qu'un peu d'argile colorée des nuances de la rose », lui objectait-elle pour l'écartier avec douceur. Mais il la poursuivait jusque dans le sanctuaire où elle pensait trouver un refuge. Alors, de guerre lasse, elle le reçut dans sa chambre et écarta la robe pour lui montrer un hideux cancer qui lui rongea le sein : « Voilà pourquoi, lui dit-elle, vous vous écarterez de Dieu, l'unique beauté. » Et Raymond Lulle s'enfuit. Il ne la revit jamais et ne poursuivit plus que le Christ.

N'y a-t-il pas aussi l'histoire du marquis de Lombay, duc de Gaudia, qui devint amoureux de la femme de Charles-Quint, cette impératrice Isabelle de Portugal dont une toile du Titien nous a conservé la beauté ? Elle mourut à Tolède et son corps fut transporté à Grenade pour y être enseveli. Le voyage dura quinze jours. A Grenade, le cercueil fut ouvert en présence du duc de Gaudia qui avait sollicité la faveur de

l'accompagner. Le corps et le visage décomposés n'avaient rien gardé de leur splendeur miraculeuse. Ainsi le duc de Gaudia connut-il la décadence des amours humaines. Son nom est aujourd'hui oublié, mais il est devenu saint François Borgia.

M^{me} de Chantal qui est jeune, fraîche et saine veut une protection définitive : elle se met à l'enseigne de Dieu. Cette fois encore, saint François de Sales la cherche en arrière, et la voici devant. Il est, dans l'ascension de leurs deux âmes, le guide qui marche d'un pas égal, quasi monotone et indifférent, trouve le passage dans le rocher, taille les marches dans la glace, ne s'arrêtera qu'au sommet. Le voyageur qu'il conduit est tout différent : il a du souffle et de l'agilité, de l'élan, de l'ardeur, de la flamme ; il court, puis s'arrête ; il a des battements de cœur, ou ses yeux extasiés contemplant le paysage de neige immaculée. Et puis, il n'a pas l'embarras de chercher le chemin, il a confiance dans son guide et il le suit même quand il paraît le précéder.

C'est ainsi que M. Henri Bremond croit apercevoir M^{me} de Chantal sur la montagne quand François de Sales est encore dans « les basses plaines ». Elle y est peut-être, mais parce qu'il y vient tranquillement et lui a enseigné la route. Il ne marche pas sur les traces de sainte Chantal, comme le biographe de celle-ci le suppose. Mais le guide sourit de plaisir pour avoir rencontré un voyageur au pas si léger.

II

LA FIGURE DU MONDE S'EFFACE

L'évêque de Genève a accepté d'être le conseil spirituel de M^{me} de Chantal, après que celle-ci fût débarrassée d'un encombrant et opiniâtre directeur. Il en a même dressé acte à l'autel, promettant solennellement « de conduire, servir et avancer Jeanne Françoise Frémoy sa très chère fille spirituelle le plus soigneusement, fidèlement et saintement en l'amour de Dieu, l'acceptant et tenant désormais comme sienne pour en répondre devant Dieu Notre-Seigneur ». Cet acte, il l'a remis à la sainte qui jusqu'à la mort le portera suspendu dans un cachet à son cou. C'est le contrat qui lie le guide au voyageur. Nous allons voir comment il l'a rempli.

Déjà il projette de fonder à Annecy l'ordre de la Visitation. Déjà il a reconnu en M^{me} de Chantal la future fondatrice. Mais il faudra le temps. Il a toujours compté sur le temps. J'aurais il n'a rien compromis par fausse hâte et précipitation, et il est toujours arrivé premier parce qu'il n'a jamais perdu une minute. Sa vie est ainsi, je l'ai dit, un miracle d'équilibre, de proportion, de jugement, d'harmonie. M^{me} de Chantal, il ne l'oublie pas et il serait le dernier à l'oublier, a toute une charge d'éducation : quatre enfants à élever et établir. Nul ne fut plus soucieux que lui de l'accomplissement des devoirs d'état. Il attendra. Il attendra des années, beaucoup moins qu'il ne le pensait tout d'abord. Il n'a d'ailleurs jamais tenté de forcer le mouvement des âmes vers le perfectionnement : son but et son art, c'est de dresser les volontés, mais à elles seules il appartient de faire le chemin convenable. « Il faut, dit-il, tout faire par amour et rien par force, il faut plus aimer l'obéissance que craindre la désobéissance. »

Ainsi faut-il que M^{me} de Chantal, peu à peu, meure au monde, et sollicite d'elle-même ce genre de mort. Ne donne-t-elle pas trop de regrets au souvenir de son mari ? Elle s'en fait scrupule. Ne parle-t-elle pas trop de lui ? Le saint la rassure : qu'elle parle sans se contraindre du baron de Chantal, mais avec une tendresse libérée « de la présence corporelle ». Et il l'amène à pardonner directement au meurtrier involontaire. Elle lui avait pardonné, mais sans consentir à le revoir. Le malheureux en était désespéré : il venait de se marier, et son bonheur même s'en trouvait attristé. L'évêque engage la veuve à cette rencontre ; qu'elle ne la recherche pas, mais qu'elle cesse de l'éviter : « Je n'entends point que vous recherchiez la rencontre de ce pauvre homme, mais que vous soyez condescendante à ceux qui voudront la procurer... » Il connaît son cœur « doux, gracieux et compatissant ». Elle cède, elle revoit M. d'Anlezy et, comme en toute occasion, elle dépasse ce qu'on attend d'elle : au meurtrier de M. de Chantal elle offre d'être la mariante de l'enfant qu'il attend. Ainsi le relèvera-t-elle de son abaissement et la consolera-t-elle de son chagrin. Nous la reconnaitrons chaque fois à cette générosité soudaine, souvent précédée d'une faiblesse de femme.

Voyons-la encore au chevet de la petite Jeanne de Sales, la plus jeune sœur de l'évêque et séparée de lui par une grande différence d'âge. Elle avait demandé qu'on lui confiât cette enfant de quatorze

ans pour jouer avec sa fille et l'avait emmenée à son château de Thotes en Bourgogne, L'enfant y tomba gravement malade : M^{me} de Chantal désespérée et s'exagérant sa responsabilité, tandis qu'elle veillait la mourante offrit à Dieu sa propre vie et même la vie de l'une de ses filles en échange de cette vie sauvée. La petite Jeanne étant morte, saint François de Sales écrivit à M^{me} de Chantal une lettre qu'on ne peut lire sans attendrissement et que j'ai déjà citée en partie. Il lui apprend tout d'abord comment sa mère connut la nouvelle et accepta sa douleur. Puis, il aborde un autre sujet qui est l'offrande excessive de M^{me} de Chantal : « Je n'ai pas trouvé bon, ajoutez-t-il, que vous ayez offert ni votre vie, ni celle de quelqu'un de vos autres enfants, en échange de celle de la défunte. Non, ma chère fille, il ne faut pas seulement agréer que Dieu nous frappe, mais il faut acquiescer que ce soit sur l'endroit qui lui plaira. Je vous vois, ce me semble, avec votre cœur vigoureux qui aime et qui veut puissamment. Je lui en sais bon gré ; car ces cœurs demi-morts, à quoi sont-ils bons ? Mais il faut que nous fassions un exercice particulier d'aimer la volonté de Dieu plus vigoureusement, plus amoureuxment que nulle chose du monde. Vous avez, ma fille, quatre enfants, vous avez un bon père, un si cher frère, et puis encore un père spirituel, tout cela vous est fort cher ; eh bien, si Dieu vous ravissait tout cela, n'auriez-vous pas encore assez d'avoir Dieu ? »

N'auriez-vous pas encore assez d'avoir Dieu ? Au bout des avenues de chênes de saint François de Sales, n'aperçoit-on pas les hautes futaies de Bossuet ? Et M^{me} de Chantal, vaincue encore une fois, et une fois encore se dépassant, rédige cette formule qu'elle s'imposera de réciter matin et soir : « O Seigneur Jésus, je ne veux plus de choix : touchez quelle corde de mon luth il vous plaira ; à jamais et pour jamais il ne sonnera que cette seule harmonie. Oui, Seigneur Jésus, sans si, sans mais, sans exception, votre volonté soit faite sur père, sur enfants, sur toutes choses et sur moi-même. » C'est la soumission de la femme de saint Louis s'embarquant, c'est la soumission de la fille du médecin à la volonté paternelle dans le *Traité de l'Amour de Dieu*.

L'évêque de Genève attendit trois ans pour faire part à M^{me} de Chantal du projet qu'il avait sur elle. A la Pentecôte 1607, comme elle s'était rendue à Annecy pour le voir, il la convoqua après la messe. Lisons le récit de la mère de Chaugy : « L'ayant retirée après la sainte messe, avec un visage grave et sérieux, et une façon de personne tout engoutie en Dieu, il lui dit : « — Hé bien ! ma fille, je suis résolu de ce que je veux faire de vous. — Et moi, dit-elle, monseigneur et père, je suis résolue d'obéir... » Sur cela, elle se mit à genoux. Le bienheureux l'y laissa et se tint debout à deux pas d'elle : « Oui-dà, » lui répondit-il, or sus il faut entrer à Sainte-Claire. — Mon père, » lui dit-elle, je suis toute prête. — Non, dit-il, vous n'êtes pas assez robuste, il faut être sœur de l'hôpital de Beaune. — Tout ce qu'il vous plaira. — Ce n'est pas encore ce que je veux, dit-il, il faut être carmélite. — Je suis prête d'obéir », répondit-elle. Ensuite il lui proposa diverses autres conditions pour l'éprouver, il trouva que c'était une cire amollie par la chaleur divine, et disposée à recevoir toutes les formes d'une vie religieuse, telle qu'il lui plairait de lui imposer. »

N'est-elle pas en effet tout engoutie en Dieu ? Cette veuve de trente-trois ans, plaisante et recherchée, retenue par tant de choses, et par quatre enfants, n'a pas d'hésitation, pas un sursaut. Pourquoi ? Parce qu'elle sait qu'il ne lui sera rien proposé que de juste, raisonnable et agréable à Dieu, comme la fille du médecin attend de son père les remèdes les plus efficaces. L'évêque lui expose alors, la voyant ainsi préparée, son plan de la Visitation. Mais ce plan, il estime qu'il faudra compter sept années avant de le mettre à exécution, le temps pour M^{me} de Chantal d'achever son œuvre maternelle. A son habitude elle abrégera les délais. Au bout de trois ans elle dira : Me voici.

Sur ses trois filles, elle perd la plus jeune. L'aînée, Marie-Aimée, épouse le baron de Thorens, frère de saint François de Sales. Celui-ci ne fut pour rien dans ce mariage. M. Henri Bremond semble croire que la famille de Sales en fut très honorée et que, de la part des Frémyot et des Rabutin-Chantal, c'était une grande faveur d'accorder la main d'une jeune fille richement dotée et brillamment apparentée, à un aussi mince gentilhomme. C'est toujours cette même idée que la Savoie est une lointaine province, un peu rude et dépourvue. Mais non : la famille de Sales est d'une très ancienne origine, et les ducs de Savoie sont des princes d'un très redoutable arrivisme. N'oublions pas qu'ils s'installeront un jour sur le trône d'Italie. Un Nemours, petit seigneur de cette petite Savoie, fit dans ce même temps la mode à Paris, imposa à la Cour son orfèvre et son tailleur. Quant à la différence de biens, ce n'est ni la première ni la dernière fois qu'une jeune fille fortunée met sa main dans celle du jeune homme pauvre que célé-

brera plus tard Octave Feuillet. Et M^{me} de Chantal n'avait-elle pas, elle-même, relevé le manoir branlant des Rabutin avec l'argent des Frémyot ?

La nouvelle baronne de Thorens représentait une raison de plus, pour la sainte, de s'installer à Annecy. Elle y emmènerait l'unique fille qui lui restait à élever, Françoise, familièrement appelée Françon. Celle-ci sera très heureuse à la Visitation. Elle y sera même fêtée et choyée par les religieuses. « L'ombre de la croix que portait leur mère, dit très bien M. Henri Bremond, a été souverainement douce pour les deux filles de sainte Chantal. » Si douce que Françon ne se privera même pas d'être coquette, surtout en l'absence de sa mère.

Mais le fils, ce charmant Celse-Bénigne ? L'année qui précède le départ de Dijon pour l'établissement à Annecy, il avait été confié au président Frémyot, son grand-père, qui le devait élever, comme c'était alors l'usage. Un jeune garçon ne demeurait pas entre les mains des femmes. Rappelons-nous le départ de Bayard du château paternel, à moins de quatorze ans, tandis que sa mère se retire dans une tour pour pleurer. Des cœurs sensibles ont fait grief à M^{me} de Chantal de cet abandon : c'est aller à l'encontre de toutes les mœurs de son temps. Montaigne s'étonnait alors qu'on embrassât et cajolât les petits enfants : nul ne songe à le lui reprocher. Quand M^{me} de Chantal, n'ayant renoncé à aucun de ses devoirs maternels, se décide à changer de vie et à fonder la Visitation avec l'évêque d'Annecy, le président Frémyot qui s'est laissé peu à peu gagner à son projet ne lui présente nullement une objection de cette nature qui ne pouvait pas alors se poser, et ses adieux sont pleins de grandeur.

Celse-Bénigne, on le sait, se concha en travers de la porte de sa mère, qui dut franchir en pleurant un si tendre obstacle. Elle hésita et murmura : « Que voulez-vous, je suis mère... » Aucun homme, aucune femme, en ce temps-là, n'eût permis à un fils si jeune de lui faire une scène, fut-elle la plus affectueuse du monde. M^{me} de Chantal ne pouvait abdiquer son autorité, mais ses larmes nous en disent long. Le reproche de sécheresse est le dernier qu'on lui peut adresser. M. Henri Bremond a mille fois raison de le rejeter. Il n'y a pas de sensiblerie chez elle, mais il y a cette tendresse dont saint François de Sales regretta de ne pouvoir s'affranchir. Plus tard elle dira à ses novices : « L'esprit de Dieu est joyeux et vigoureux, et non tendre et languissant. » Mais elle leur dira encore : « Qui sont ces esprits craintifs qui prétendent qu'il ne faut pas adresser des paroles d'affection ? » Elle veillera de loin comme de près sur son fils, et saint François de Sales se joindra à elle pour le diriger : rappelons-nous son admirable lettre au jeune Chantal partant pour la Cour : « Monsieur, enfin donc vous allez faire voile et prendre la haute mer du monde... » Ce garçon ardent, enjoué, séduisant, brûla un peu la vie. On sait qu'il épousa Marie de Coulanges et fut tué dans l'île de Ré en combattant contre les Anglais. Marie de Coulanges lui survécut dix ans, et M^{me} de Chantal, dans son convent, pleura abondamment, point tant sur les morts que sur « la pauvre petite orpheline » qui devait être un jour la bonne autant qu'intelligente, la sérieuse autant que riense marquise de Sévigné.

Avant Celse-Bénigne, M^{me} de Chantal avait perdu sa fille aimée, Marie-Aimée, celle qui avait épousé Bernard, baron de Thorens, le dernier frère de saint François de Sales. Le jeune homme, qui donnait les plus grandes espérances, fut emporté prématurément par une fièvre infectieuse en traversant les Alpes pour rejoindre l'armée. Informé le premier de la triste nouvelle, l'évêque reçut la mission de prévenir la jeune veuve et M^{me} de Chantal. J'ai raconté précédemment comme il instruisit la mère et la fille de leur deuil, et la sainte et douce mort de celle-ci à la Visitation.

Quant à Françoise — Françon — elle épousa M. de Toulangeon que lui avait choisi sa mère. A vrai dire, M. de Toulangeon qui fit un très bon mari n'avait pas été choisi d'emblée. M^{me} de Chantal aurait désiré de marier sa chère Françoise à un M. de Ballon, de bonne famille et qui possédait de grands biens, M. de Ballon épousa M^{me} de Charmois. Cependant M^{me} de Chantal avait découvert son M. de Toulangeon dont elle annonce la visite à Françoise dans une lettre où elle fait le portrait du prétendant : « Tenez, ma chère fille, voilà M. de Toulangeon qui, se voyant huit ou dix jours de libres, s'en va vous trouver en poste pour savoir de vous, dit-il, si vous ne le trouverez point trop noir : car, pour son humeur, il espère qu'elle ne vous déplaîra pas... Certes, je suis bien contente que ce soient vos parents et moi qui ayons fait ce mariage sans vous ; c'est ainsi que se gouvernent les sages... Au reste, votre frère, qui a bon jugement, est ravi de cette alliance. M. de Toulangeon, il est vrai, a quelque quinze ans de plus que vous ; mais, mon enfant, vous serez bien plus heureuse avec lui que d'avoir un jeune fou, étourdi, débauché, comme le sont les jeunes

gens d'aujourd'hui. Vous épouserez un homme qui n'est rien de tout cela, qui n'est point joueur, qui a passé sa vie avec honneur à la cour et à la guerre, qui a de grands appointements du roi. Vous n'auriez pas le bon jugement que je vous crois, si vous ne le receviez avec cordialité et franchise. » Ces *quelques quinze ans* allaient jusqu'à vingt-sept. Il me semble que M^{me} de Chantal aurait relu avec profit le passage de l'*Introduction à la vie dévote* sur l'importance et la nécessité du consentement au mariage, non des parents, mais de la jeune fille. Françoise se laissa convaincre par le noir et gai M. de Toulangeon et ce fut un bon ménage.

Plus tard, M^{me} de Toulangeon conduisant sa mère et Madeleine de Chaugy à Dijon, et emmenant elle-même son unique fille, Gabrielle, alors âgée de six ans, on fit halte dans un champ voisin d'Autun où la supérieure de la communauté de cette ville avait obtenu ce rendez-vous afin de rendre compte à la mère de Chantal de l'état de son monastère isolé par la peste. Il avait été entendu que les deux femmes, à cause de l'épidémie, se parleraient de loin. Mais la sainte ne put tolérer cet éloignement. Elle se mit à genoux, pria, puis, bravement, marcha à grands pas vers la supérieure d'Autun stupéfaite, s'en vint l'embrasser et l'emmena dans son carrosse. Ou plutôt dans le carrosse de M^{me} de Toulangeon qui n'était pas très rassurée pour son enfant et disait à Madeleine de Chaugy : « Véritablement, si je n'étais assurée en mon âme que ma mère est une sainte, je transirais d'appréhension. » Tout se passa pour le mieux, mais nous voyons la scène.

J'ai tâché de reconstituer le milieu et la biographie de M^{me} de Chantal avant la Visitation. Il me reste à pénétrer dans sa vie intérieure et dans celle de saint François de Sales.

III

I, AMOUR, CHEMIN DE DIEU

Dès la rencontre de Dijon, l'évêque de Genève a reconnu la qualité d'âme de Jeanne de Chantal. M. Henri Bremond qui analyse avec un art incomparable leur sainte amitié, les définit ainsi : « Il était lent, subtil, précautionné ; elle toute ardente. » Chez elle, cette amitié est parfaite du premier coup ; elle ne pourra que s'achever en Dieu. Chez lui, elle hésite, elle tâtonne, elle n'ose avancer qu'avec prudence. Là encore, sans lui chercher querelle, je ne puis adopter dans son entier le jugement de M. l'abbé Bremond. François de Sales, je l'ai dit, est le guide. Il est responsable du chemin à parcourir. Un guide qui ne repère pas les crevasses et les précipices, qui ne s'assure pas de la résistance du rocher et de celle de la neige, n'est pas un bon guide. Et puis il s'agit de son œuvre à venir, de la Visitation à fonder. Il ne peut la confier qu'à coup sûr. Même s'il a toute confiance dans l'esprit de M^{me} de Chantal, elle peut ne pas répondre à ce qu'il attend d'elle. Il a, du premier coup d'œil, de ce regard qui atteignait les âmes à travers l'enveloppe du corps, tout comme si ce corps n'eût été qu'un transparent cristal, deviné qui elle était. Il ne s'est pas trompé. Il sait. Mais il veut être sûr. Un artiste de génie voit d'avance l'ensemble de son œuvre : il emploiera de longs jours, des mois, des années à la réaliser. Un savant de génie passe au delà des problèmes connus pour aborder l'inconnu par le moyen de l'hypothèse : il refera ensuite, lentement, le chemin pour joindre sa découverte aux solutions scientifiques précédemment admises. Que saint François de Sales ait immédiatement reconnu celle dont il avait eu, en la chapelle même du château de Thorens, la vision anticipée, comme fondatrice de la Visitation, cela ne fait point doute. « Dieu, écrit-il à M^{me} de Chantal presque tout de suite après l'entrevue de Dijon, m'avait donné à vous : les sentiments en sont toujours plus grands en mon âme. » Mais ces mystérieuses sympathies, renforcées ici par une sainte divination, ne doivent être écoutées et suivies qu'avec une circonspection extrême. Elles sont à la base de toutes les grandes amitiés, de toutes les grandes amours. Puisqu'elles ont ce pouvoir de transformer notre vie, elles valent bien d'être un temps ralenties et contraintes, afin qu'on soit assuré exactement de ce qu'elles contiennent. Dans le *Traité de l'amour de Dieu*, n'est-il pas expliqué que nous sommes libres de notre choix et que notre volonté commande notre discernement ? Mais, ce choix accompli dans l'amour, notre volonté épouse la sorte d'amour qu'elle a choisie et s'exalte et se magnifie à son contact. Quand François de Sales est assuré que son choix est bon et agréable à Dieu, il s'y abandonne avec toute la tendresse de son cœur : « Cette affection, écrit-il à la sainte, est blanche plus que la neige, pure plus que le soleil : c'est pourquoi je lui ai lâché les rênes... » Elle le rafraîchit : « Cette affec-

tion, écrit-il encore, me semble une rosée, laquelle détrempe mon cœur sans bruit et sans coup. Et si vous voulez que je vous dise tout, elle n'agissait pas si suavement au commencement... » Et quelques années plus tard, il se laissera aller à plus d'épanchement, tant il y aura trouvé de réconfort dans sa vie sans arrêt, sans pauses, sans repos humain : « J'aime cet amour incomparablement. Il est fort, impliable et sans mesure ni réserves, mais doux, facile, tout pur, tout tranquille, bref, si je ne me trompe, tout en Dieu. Pourquoi donc ne l'aimerai-je pas ? ... Dieu qui voit les intimes replis de mon cœur, sait qu'il n'y a rien en lui que pour lui et selon lui, sans lequel je veux, moyennant sa grâce, n'être rien à personne, et que nul ne me soit rien ; mais en lui je veux, non seulement garder, mais je veux nourrir, et bien tendrement, cette unique affection... » Et encore : « Oui, ma fille, vous êtes le courage de mon cœur, et le cœur de mon courage. »

La sainte a-t-elle ressenti immédiatement le bienfait de cette amitié ? Oui, sans doute, elle fut à son habitude plus spontanée. Mais chez elle aussi il y a un accroissement continu du sentiment qui l'entraîne à une oraison plus parfaite. Il faut tenir compte de la destruction d'une grande partie des lettres de M^{me} de Chantal où nous aurions pu suivre pas à pas cet accroissement. Quand elle s'en vient à Annecy pour la Pentecôte de l'année 1607, et quand il cherche à l'éprouver avant de lui confier son grand dessein sur la Visitation, elle est prête, elle a atteint cette servitude spirituelle de l'épouse de saint Louis et de la fille du médecin dont elle a certainement inspiré les images dans le livre IX du *Traité de l'amour de Dieu*. Ses visites aux carmélites de Dijon l'avaient préparée à la vie mystique. Elle aussi pouvait se tenir à la *fine pointe de son esprit*, d'où l'on aperçoit une lumière qui vient des espaces invisibles.

Qu'il ait vu distinctement, et tout de suite, où ils étaient tous les deux, la déposition de sainte Chantal l'affirme : « Environ cinq ou six ans avant que je fusse religieuse, a-t-elle témoigné sous la foi du serment, je lui dis : « Monseigneur, ne me retirez-vous jamais du monde ? » Il me répondit avec une fermeté extraordinaire : « Oui, et un jour vous quitterez toutes choses ; vous viendrez à moi et entrez dans le parfait dénuement de la croix. » Ce qui est arrivé, ajouta-t-elle, « par des moyens si éloignés de la prudence humaine, qu'on ne les peut attribuer qu'à la seule Providence de Dieu. »

Cette sainte amitié est donc providentielle. Elle leur valut à l'un et à l'autre le plein épanouissement de leur âme, un élan sans lequel ils n'eussent pas été si généreux de cœur. Comme les chevaux attelés à deux sont plus vites et s'exercent l'un l'autre dans la course, ainsi les âmes, engagées dans une telle amitié, s'élancent plus ardemment vers le bien. Dieu est au bout du chemin. C'est Dieu qu'il s'agit d'atteindre. Dieu n'a point interdit le choix dans nos affections. Jésus aime Jean, Lazare, Marthe et Madeleine d'une dilection particulière, et les plus grands serviteurs de Dieu n'ont pas donné leur cœur à tous avec impartialité. « La perfection, écrit saint François de Sales, ne consiste pas à n'avoir point d'amitié, mais à n'en avoir que de bonne, de sainte et sacrée. » Celle-ci, saint Thomas l'appelle une vertu. Ce fut la vertu de saint François de Sales et de sainte Chantal. Elle nous entraîne, reconnaissons-le, loin des plaines où nous vivons dans les amours ou les amitiés terrestres, jusque sur les cimes où règnent le silence et l'immobilité des glaces, où l'air est à peine respirable à nos poitrines étriquées, mais où l'on a dans les yeux le voisinage du ciel clair et sur le visage le souffle divin. « Quel plaisir d'aimer sans craindre d'excès ! dit encore saint François de Sales. Il n'y en a jamais point où on aime en Dieu. » Consacrés l'un à l'autre, ils ne sont plus deux êtres : en Dieu même ils se savent, ils se sentent confondus. Rien ne leur coûtera pour mieux tendre à cette unité. Ils rechercheront le sacrifice qui est le don de soi le plus complet, le plus parfait, « afin que d'un cœur tout écorché, mort et exalté, Dieu respire l'odeur agréable d'un saint holocauste. »

Le plus dédaigneux reproche que saint Paul adresse aux Gentils, c'est celui d'être des gens sans affection. Pour François de Sales, il y a tout à attendre des cœurs que l'amour a ouverts. « Il faut mourir ou aimer, dit saint Jean, car qui n'aime pas, il demeure en la mort. »

IV

LE SUPRÊME RENONCEMENT

Comment ils accompliront le sacrifice, qui fut de transformer cet amour en Dieu en amour de Dieu, c'est une histoire sublime que l'on

ose à peine raconter. « Il ne dépendait, a écrit encore sainte Chantal de saint François de Sales dans sa déposition, ni de mort, ni de vie, de parents ni d'amis. Son esprit régentait au-dessus de tout cela. » En un mot, il était détaché de tous liens terrestres, dans cet état d'attente qu'il a si bien décrit dans le *Traité de l'amour de Dieu*. Détaché, mais pas de cette amitié qui le rafraîchissait, de cet amour qui lui rendait plus aisée sa tâche immense de consolateur et de directeur des âmes, de fondateur de monastères, de missionnaire apostolique, d'évêque et d'intercesseur. Sa prodigieuse activité n'avait-elle pas besoin de ce réconfort qui le relevait de toute fatigue, qui le soutenait sur le chemin, qui lui permettait de monter, et de monter toujours, vers une cime presque inaccessible ? La sainte, plus que lui encore peut-être, trouvait dans cette affection sacrée la puissance amplifiée de ses oraisons et de son énergie de fondatrice. Et cependant il va lui demander, lui commander le renoncement. Du sacrifice, M. Henri Bremond assure qu'elle souffrira plus que lui. Je crois qu'ils en souffriront pareillement, c'est-à-dire qu'ils l'accepteront d'un cœur égal, et pareillement prompt à offrir le sang de ce cœur ouvert. En Dieu ils seront au-dessus même de la souffrance humaine.

Il a été malade. Elle s'est inquiétée. Il devine que le moment est venu, il l'engage au dévouement suprême et lui prescrit de dire : « Je le veux bien, Seigneur, tirez, tirez hardiment tout ce qui revêt mon cœur. O Seigneur, non, je n'excepte rien, arrachez-moi à moi-même. O moi-même, je te quitte pour jamais. . . » Elle l'écoute, interdite. Cela, il demande cela ? Car ce moi qu'il l'invite à quitter, il en fait partie. Mais la flamme qui brûle en elle achèvera de la consumer. Avec cette splendide violence dans la décision qui est la marque de sa nature, elle s'incline, elle s'agenouille, elle prie, elle accepte. Elle prend la ferme résolution de demeurer en sa nudité. Elle renonce à ce *notre* dont ils se servaient pour parler de leur cœur ou de leur esprit. Elle reprend le *votre* qu'ils avaient rejeté comme signe insuffisant leur unité. Cette fois, cependant, elle suit son guide, elle ne le précède pas.

Comme l'a constaté M. Henri Bremond, « elle se couche sur la croix avec une simplicité royale qui n'est même pas de la fierté. » Saint François de Sales lui a posé doucement sur la tête la couronne d'épines, comme une couronne de mariée. « Ne pensez plus, lui écrit-il, ni à l'amitié ni à l'unité que Dieu a faite entre nous, ni à vos enfants, ni à votre corps, ni à votre âme, enfin à chose quelconque ; car vous avez tout remis à Dieu. *Revêtez-vous de Notre Seigneur crucifié*. . . Ce qu'il faut que vous fassiez, ne le faites plus parce que c'est une inclination mais purement parce que la volonté de Dieu. » Leur parfaite amitié, leur parfait amour, se prouvera en se renonçant. Et sainte Chantal, son égale dans la passion de Dieu, l'a bien compris. A l'avance elle s'est courbée sous ce dernier joug : « Hélas ! mon uni-que père, il m'est venu à la mémoire qu'un jour vous me commandiez de me dévouer ! Je ne sais plus de quoi », et vous me dites : « Ne vous l'ai-je pas dit, ma fille, que je vous dépouillerai de tout ? » Oh ! mon Dieu ! qui l'est aisé de quitter ce qui est autour de nous ! Mais quitter sa peau, sa chair, ses os et pénétrer dans l'intime de la moelle, qui est, ce me semble, ce que nous avons fait, c'est une chose grande, difficile et impossible, sinon à la grâce de Dieu. »

On croit entendre le brisement du vase dont le parfum s'échappe pour s'épandre librement. « Il me semble, soupirera-t-elle ainsi jibérée, que je vois les deux portions de notre esprit n'être qu'une, uniquement abandonnée et remise à Dieu. »

Ce drame secret et lumineux, douloureux et sacré s'est passé sur la haute cime de leurs âmes. Rien n'en a transpiré au dehors. Rien, sinon un redoublement de ferveur et d'activité de part et d'autre. De plus en plus il appelle à lui toutes les charges, tous les fardeaux sous lesquels il succombera en pleine force. De mieux en mieux elle s'acquiesce de sa tâche de fondatrice et de religieuse. Dans la correspondance de saint François de Sales, on découvre de loin en loin un mot particulier qui l'avertit de la réalité en Dieu de leur amitié. Deux ou trois ans avant sa mort, il lui recommande à nouveau de mourir à soi pour vivre en Dieu : « Vivez toute en la vie et la mort de Celui qui vit pour nous faire mourir à nous-même et est mort pour nous faire vivre à lui-même. » Mais une autre fois, il donne enfin un mot de tendresse : « Vous ne saurez jamais peut-être tout ce que je vous suis, tant Dieu m'a rendu vostre. » Et encore, l'année avant la dernière : « Je salue votre cœur de tout le mien qui est très parfaitement et irrévocablement vostre en Notre-Seigneur notre unique amour. » Quand il vint en décembre 1622 à Lyon où il devait mourir, elle lui rendit visite. Bien qu'il fût son directeur, elle ne l'avait pas revu depuis plusieurs années. Elle accourait joyeuse, pensant l'entretenir de son *intérieur*. Mais il lui prescrivit de lui parler auparavant de la

Visitation, et le temps lui manqua pour l'écouter sur elle-même. Elle dut partir sans lui avoir confié le poids de sa vie. Peu de jours après, elle apprenait à Belley sa mort. « Je me mis à genoux, écrit-elle à la mère Jacqueline Favre, et adorai la divine Providence, embrassant le mieux qu'il me fut possible la très sainte volonté de Dieu et mon incomparable affliction en icelle. Je pleurai abondamment le reste du jour, mais fort doucement et avec une très grande paix et tranquillité dans cette divine volonté et en la gloire dont jouit ce bienheureux. . . Après la sainte communion, je continuai ce que j'avais à faire, mais j'avoue à votre cœur que je n'ai encore passé qu'un jour ou demi-jour sans larmes et en abondance, car mon cœur est fort touché, quoiqu'en paix, et ne laisse à faire aucune chose de ce que je dois. »

Elle lui obéit dans la mort. Elle remplit tous ses devoirs d'état. Elle accepte le coup, elle remercie Dieu, elle est en paix. Mais qu'elle soit femme et qu'elle pleure, nous l'en aimons davantage, nous qui avons comme elle et comme lui un cœur de chair, et qui n'en avons pas, comme eux, fait à Dieu l'offrande.

* *

. . . Vous qui connûtes cet amour en Dieu et qui voulûtes le transformer par le sacrifice en amour divin, me pardonnez-vous de redescendre dans la plaine où se livre le combat des passions après vous avoir suivie de loin sur la montagne ? Que votre exemple de renoncement rafraîchisse comme une eau pure venue des neiges le cœur brûlant de ceux et de celles qui brisèrent leur bonheur terrestre parce qu'il était en désaccord avec la loi de leur vie et qui repirent, tout saignants, leur chemin en tâchant de ne pas trébucher ni ralentir le pas ! C'est grandement obscurcir son jugement que de ne voir dans les amours humaines qu'une poursuite de la volupté. Elles peuvent être, elles sont l'élan de deux êtres qui se complètent ou qui se reconnaissent semblables et s'attirent invinciblement. Pour rompre cet élan, la domination de soi-même suffirait-elle sans quelque secours venu de plus haut ? Qui dira tous les drames secrets ainsi dénoués dans l'ombre des chapelles, dans les tracas de la vie quotidienne et jusque dans les fêtes mondaines ? Que de femmes et de jeunes filles portent une blessure à la poitrine, comme ces colombes poignardées dont les plumes blanches ont une tache de sang ! Que d'hommes même — bien que leur vertu soit plus rare — ont dû choisir contre leur douceur et leur joie ! Sainte Chantal et saint François de Sales, apportez-leur ce réconfort que vous avez trouvé dans l'adoration. Ils vous adressent — ne les entendez-vous pas ? — une prière semblable à celle que l'abbé Henri Perreye avait composée et qu'il adressait à la Femme d'entre toutes les femmes : « . . . Ayez pitié de ceux qui s'aimaient et qui ont été séparés. Ayez pitié de l'isolement du cœur. Ayez pitié de la faiblesse de notre foi. Ayez pitié des objets de notre tendresse. Ayez pitié de ceux qui pleurent, de ceux qui prient, de ceux qui tremblent. . . Donnez à tous l'espérance et la paix. . . » Car il ne faut point croire que ceux qui s'avancent dans la vie avec fermeté, tout droitement et fidèlement, ignorent la faiblesse, la lassitude, la tentation, ni la soif dévorante de l'amour. . .

* *

Dans la *Nuit des rois* de Shakespeare, Orsino, duc d'Illyrie, tâche à distraire un désespoir amoureux avec de la musique : « Si la musique est l'aliment de l'amour, réclame-t-il, jouez toujours, donnez-m'en à l'excès, que ma passion saturée en soit malade et expire. . . »

Dix-neuf ans après la mort de saint François de Sales, sainte Chantal, mourante, demanda qu'on voulût bien lui relire quelques pages du livre neuvième, j'allais dire du neuvième chant, du *Traité de l'amour de Dieu*. Elle attendait la fin dans la plus grande espérance. Elle réclamait, elle, une musique qui serait l'aliment de son amour divin, et qu'elle était assurée de rencontrer dans le Cantique de ce neuvième livre. J'aimerais que la religieuse conviée à cette lecture — peut-être celle dont saint François de Sales avait goûté à Milan la voix limpide et suave — eût choisi ce passage :

« Un musicien des plus excellents de l'univers, et qui jouait parfaitement du luth, devint en peu de temps si extrêmement sourd qu'il ne lui resta plus aucun usage de l'ouïe ; néanmoins il ne laissa pas pour cela de chanter et manier son luth délicatement à merveilles, à cause de la grande habitude qu'il en avait, que sa surdité ne lui avait pas ostée. Mais parce qu'il n'avait aucun plaisir en son chant ni au son de son luth, d'autant qu'estant privé de l'ouïe il n'en pouvait apercevoir la douceur et beauté, il ne chantait plus ni ne sonnait du luth que pour contenter un prince duquel il estoit né sujet, et auquel il avait

une extrême inclination de complaire, accompagnée d'une infinie obligation pour avoir été nourri dès sa jeunesse chez lui : c'est pourquoy il avayt un plaisir non pareil de luy plaire, et quand son prince luy tesmoignait d'agréer son chant il estoit tout ravi de contentement. Mais il arrivait quelquefois que le prince, pour essayer l'amour de cet aymable musicien, luy commandait de chanter, et soudain, le laissant là en sa chambre, il s'en allait à la chasse : mais le désir que le chanter avait de suivre ceux de son maistre luy faisait continuer aussi attentivement son chant comme si le prince eust été présent, quoy qu'en vérité il n'avait aucun plaisir à chanter : car il n'avait ni le plaisir de la mélodie, duquel sa surdité le privait, ni celui de plaire au prince, puisque le prince étant absent ne jouissait pas de la douceur des beaux airs qu'il chantait. . . »

Saint François de Sales ne l'avait-il pas conviée à exhaler le chant de toute son âme, non pour son contentement, mais pour celui du Dieu invisible qui l'appelait ?

V

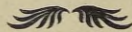
LA CROIX

Un jour de l'automne dernier, je montai au sommet du Semnoz qui domine le lac d'Annecy. C'était un de ces temps de brouillards où l'on a la sensation que le soleil doit briller au-dessus de nous, mais jusqu'où faudra-t-il aller pour recevoir ses rayons ? Des nuées traînaient le long des flancs de la montagne. Les sapins dont je n'apercevais que de tout près les branches tombantes s'égouttaient sur les mousses. Et brusquement, sortant de tout cet enveloppement de brume, je me trouvai en plein soleil. Le sommet était là, tout proche : une prairie nue en pente, couronnée d'une croix.

Quand il eut dépassé le séjour habituel des hommes que des brouillards entourent, saint François de Sales, au sommet de sa vie, gravit encore cette pente dépouillée et il atteignit la croix. A M^{me} de Chantal que l'on croyait un jour près de la mort, il avait écrit : « Mettez votre tête au pied de la croix, et tenez-vous là humblement et pleine de confiance pour recevoir les mérites du sang qui en découle. »

Ce calvaire, ce fut le lieu sacré de leur rendez-vous, et c'est l'ascension divine à quoi ils nous convient. . .

HENRI BORDEAUX,
de l'Académie française.



La question du franc

Paris, le 31 mars 1924.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

M. du Bus de Warnaffe a bien voulu me faire l'honneur de publier, dans votre Revue, une étude sur mon ouvrage *Le Mystère de la rue de Rivoli*. Cette étude est suivie d'une note de M. Liebaert, ministre d'État, où l'honorable directeur de la Banque Nationale de Belgique conteste la valeur des explications que je propose en ce qui concerne les variations de la monnaie.

M. Liebaert déclare que « je me trompe et que mon erreur est capitale ». Il croit le prouver en affirmant que je tiens pour zéro la valeur du portefeuille commercial des Banques d'émission.

Vous-vez me permettre d'apporter une légère rectification (capitale) à la note de M. Liebaert ?

J'ai le grand regret d'être obligé de dire à mon tour que M. Liebaert se trompe et que son erreur est capitale.

Il est d'ailleurs évident que s'il commet cette erreur, c'est parce qu'il n'a lu aucun des ouvrages que j'ai publiés sur le problème monétaire, ce qu'il reconnaît d'ailleurs, et ce qui rend difficile la formation d'un jugement sur les thèses que je présente.

Ceci dit, je prie M. le Ministre d'État d'observer que, dans tous mes ouvrages, je tiens un compte exact du Portefeuille commercial des Banques d'Émission et du poste Avances sur Titres, portefeuille et poste auxquels je reconnais leur valeur totale.

L'analyse que j'ai faite en ce qui concerne la Banque de France est la suivante :

La Banque de France a en circulation (en chiffres ronds)	39.950.000.000
Supposons une liquidation :	
Les dépôts s'élevant à	3.220.000.000
Le passif-papier s'élève à	43.170.000.000
En regard, nous avons un actif-papier ainsi constitué :	
Portefeuille	5.360.000.000
Avances sur titres	2.480.000.000
	7.840.000.000
Il reste alors un passif-papier de	35.330.000.000
Comme contre-partie, nous avons : or, argent et disponibilités à l'étranger, soit	6.410.000.000
Il reste encore un solde-papier de	28.920.000.000

qui n'a d'autre contre-partie que les 28 milliards qui ont été avancés par la Banque de France à l'État.

Que valent ces 28 milliards ?

Ce que vaut l'État Français comme débiteur.

Cette vérité découverte, mon raisonnement est le suivant :

En l'absence d'inflation pour les besoins de l'État, le franc, qui contient une partie de la créance de la Banque sur l'État, varie selon le jugement que l'on porte sur la capacité de remboursement de l'État.

L'État devient-il bon débiteur, par suite de paiements allemands, ou d'une bonne gestion, ou d'un amortissement de sa dette générale, etc., etc., le franc monte.

L'État devient-il mauvais débiteur, par suite de la carence du débiteur allemand, d'une mauvaise gestion, d'emprunts renouvelés, etc., etc., le franc baisse.

Ces explications ne me paraissent pas manquer d'intérêt pour les directeurs de Banques d'émission. Elles se trouvaient dans l'article de M. du Bus de Warnaffe où M. Liebaert ne paraît pas les avoir vues.

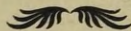
Je pense que M. Liebaert reconnaîtra qu'il m'avait attribué à tort une erreur que je n'ai jamais faite. Je l'étonnerai peut-être en lui disant que je conçois parfaitement le fonctionnement d'une banque d'émission-or sans or effectif, appuyé uniquement sur des valeurs-or représentées par le portefeuille commercial. Mais ce n'est pas une expérience à faire dans le temps où nous sommes.

Si M. Liebaert veut bien me faire l'honneur de répondre à cette lettre, je le prierai de bien vouloir ne pas négliger mes

ouvrages où il trouvera toutes les explications qui complètent les précédentes.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

GEORGES VALOIS.



La Crise des Changes

Observations complémentaires

Nous avons publié, il y a trois semaines, une analyse du *Mystère de la rue de Rivoli*, de Georges Valois, et nous l'avons fait suivre des réflexions que cette étude avait suggérées à M. Liebaert.

La thèse de Valois est très simple. Elle consiste à prétendre que les fluctuations de valeur du Franc français épousent exactement les variations de situation de compte de l'Etat Français vis-à-vis de la Banque de France. L'auteur appuie ses observations d'un diagramme qui vient à l'appui de la rigueur mathématique de sa thèse. S'il en est ainsi, c'est à bon droit qu'il constate que les facteurs moraux sont inopérants, et que tout au moins leur réaction est superficielle et précaire.

Mais depuis que cet ouvrage a paru, il est survenu des faits qui paraissent ébranler le caractère dogmatique des conclusions de l'auteur.

Il s'est produit récemment contre les valeurs « appréciées » une contre-offensive violente qui les a fait déchoir avec une rapidité presque inquiétante. Or ce rétablissement de la devise française, et par contre-coup de la nôtre, n'a pas eu pour cause une modification correspondante de la balance des comptes entre l'Etat et la Banque de France.

Voilà en échec la thèse de Valois.

On pourrait, il est vrai, objecter que ce relèvement du franc fut la conséquence des mesures fiscales proposées et défendues par Poincaré, après, — disons-le en passant, — que l'initiative en eût été prise par notre Gouvernement.

Peut-être. Mais ces mesures n'ont pas encore produit leurs effets, et même, au moment où s'est engagée la bataille, il n'était pas certain que Poincaré dût réussir.

En tous cas, si les réformes annoncées ont exercé quelque influence sur le cours des changes, c'est en raison du fait que l'on a escompté le succès parlementaire de Poincaré et le résultat pratique de ses mesures fiscales.

Mais il y a eu, pour assurer le succès de la manœuvre, d'autres éléments, notamment l'assistance apportée à la France par certains groupes financiers américains et anglais, sous forme d'une ouverture de crédit, dont l'annonce seule, sans qu'on ait dû l'entamer sérieusement, a contribué à la débâcle des spéculateurs à la baisse.

Or, ces motifs évidents du renversement survenu, — l'escompte du résultat des mesures fiscales et de la coopération financière des Etats-Unis et de l'Angleterre, — sont incontestablement des facteurs moraux, si bien que ces récents événements ont contredit Georges Valois.

Il n'en serait autrement que si le résultat obtenu était précaire, et si, après ces secousses, la situation des changes se stabilisait à nouveau sur pied de la règle proclamée : la balance de compte entre l'Etat Français et la Banque de France.

Cela est dans l'ordre des choses possibles, mais assez invraisemblables cependant.

Dans tous les cas, il est certain que Georges Valois a restreint son champ de spéculation au franc français. Dès lors, les règles qu'il a formulées, quelle qu'en soit la valeur, ne sont que relatives, et les observations de M. Liebaert trouvent dès lors leur place, non comme une contradiction, mais comme un complément de l'étude de l'économiste français.

Il est indéniable que les facteurs d'ordre moral exercent une influence prépondérante, sinon sur le franc français, du moins sur le franc belge.

C'est ce que M. Liebaert affirmait avec infiniment de raison, il est aisé de le démontrer.

Tout d'abord, nous tenons pour certain que le franc belge est injustement déprécié. A tout prendre, sa valeur intrinsèque est supérieure à celle du franc français.

Un économiste anglais le faisait récemment observer dans le *Financial News*.

Notre dette publique est inférieure, par tête d'habitant, à celle de la France et, disons-le incidemment, à celle de l'Angleterre.

De plus, notre dette est presque exclusivement intérieure : c'est pour cela que la question de l'annulation des dettes interalliées présente pour nous si peu d'intérêt.

D'autre part, nos régions dévastées sont restaurées. Leur rendement économique et fiscal couvre, en partie, le service des emprunts dont le produit a servi à leur rétablissement.

On sait aussi quelles sont nos possibilités économiques, industrielles et commerciales.

Ajoutez à tout cela que nous n'avons pas d'inflation mobile, dans le sens rigoureux qu'il convient de garder au mot « inflation ».

Certes l'émission, sous la garantie de l'Etat, de billets-francs lors de l'échange des Marks constitue une inflation caractérisée. Mais si les Marks étaient restés en circulation, alors que notre monnaie normale était enlevée par l'ennemi, il en serait résulté une inflation autrement pernicieuse, qui eût compromis de façon mortelle la reprise de l'activité commerciale et industrielle du pays. Nous avions chez nous, au moment de l'armistice, une inflation allemande ; nous y avons substitué une inflation belge. Il est aisé de critiquer l'opération de la reprise des Marks après coup ! Mais au moment où il en fut question, l'opinion était unanime, et à bon droit. Certes, des fautes ont été commises : la réalisation de l'échange a été faite sans précaution, si bien qu'il y a eu coulage et importation frauduleuse, dont il semble d'ailleurs que l'on ait exagéré les conséquences.

En dehors de l'inflation résultant de cette opération — dont l'amortissement se poursuit régulièrement, — ce que beaucoup semblent ignorer ou méconnaître, la Banque Nationale ne fait aucune émission de billets au profit de l'Etat. C'est là une différence essentielle entre la situation de l'Etat Français et de l'Etat Belge, qui rend *ipso facto* inapplicable à la Belgique la thèse de Georges Valois.

Il n'en résulte pas que la circulation fiduciaire demeure chez nous à un étiage fixe, mais, ainsi que M. Liebaert l'a fait observer, s'il y a chez nous, à certains moments, augmentation de billets — toujours minime d'ailleurs, — c'est en raison d'opérations normales de l'escompte progressant d'effets de commerce. Ce n'est pas là de l'« inflation » au sens péjoratif du mot. L'inflation suppose nécessairement une émission sans contre-valeur. Ici la contre-valeur existe, et c'est par suite d'ignorance ou de parti pris que certains exploitent contre le franc belge les variations de volume de notre circulation de billets, et les imputent au service financier de l'Etat.

Certains considèrent que les Bons du Trésor sont constitutifs d'inflation. Les Bons du Trésor ne sont pas autre chose que l'escompte du rendement des impôts. Ils sont donc valeur-or du moment où ils ne sont pas mis en circulation au delà des prévisions budgétaires.

Si notre franc vaut mieux intrinsèquement que le franc français, comment expliquer que son cours soit inférieur à celui de la devise de nos voisins ?

C'est ici que les facteurs moraux et économiques s'entremêlent.

Un fait est indéniable : notre franc est solidaire du franc français, parce que la France et la Belgique ont, par la force des choses, sort lié sur bien des points.

Elles ont souffert toutes deux de l'invasion.

C'est sur leur territoire que les combats se sont livrés. Elles ont subi les dévastations de la guerre.

Le problème de sécurité se pose, en raison de faits géographiques, de la même façon pour les deux nations.

Les dangers qu'elles courent sont les mêmes.

Leur politique découle fatalement de ces intérêts si souvent identiques, si bien que, pour l'étranger, la France et la Belgique se confondent, et, comme la France est des deux la Grande Puissance, notre devise n'est qu'un satellite de la devise française.

C'est là un fait d'ordre moral d'où devrait découler la parité de nos devises. Mais comme d'autre part notre balance commerciale vis-à-vis de la France est déficitaire, il se fait que, par le jeu normal cette fois des règles du change, notre franc demeure déprécié au regard du franc français.

Logiquement cette dépréciation ne devrait pas réagir sur sa valeur

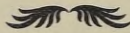
internationale, mais il en est autrement en raison de la solidarité dont nous avons constaté l'existence.

Il résulte de ces considérations que si la thèse de Valois était exacte, elle ne pourrait en tous cas s'appliquer qu'au franc français. Ce serait donc une erreur de lui donner valeur de règle absolue.

Il y aurait d'autres conséquences à tirer de ces constatations dont la complexité est inépuisable dans ses conséquences, mais cela nous mènerait trop loin.

Ce sera... peut-être... pour une autre fois.

Vicomte DU BUS DE WARNAFFE,
Député.



Le Premier Parlement de l'Égypte

Le 15 mars s'est ouvert solennellement le Premier Parlement Égyptien.

Et le vieux soleil d'Orient prêta l'éternelle jeunesse de sa lumière à un spectacle très brillant et, par endroits, bien émouvant.

Les rues du Caire étaient égayées d'oriflammes vertes et rouges, où se détachaient en blancheur éclatante le croissant et les trois étoiles ; et, dès le matin, du Palais royal au Parlement, derrière la haie des soldats immobiles, une foule bariolée et bruyante se pressait... Elle s'exaltait, cette foule, et elle s'amusait ; juchés sur les arbres ou sur les réverbères, des chefs de chœur lui dictaient ses clameurs scandées en l'honneur du Roi, de Saad Pacha Zaghoul, de l'indépendance.

Soudain, aux hauteurs de la montagne historique du Mokattam, où dort, dans son somptueux mausolée, Mohammed Aly, le chef de la dynastie et le créateur de l'Égypte moderne, le canon tonne : c'est le cortège royal qui se met en marche. Imposant et chatoyant défilé de la cavalerie montant de superbes chevaux uniformément blancs ; lent cheminement des carrosses royaux, rutilants d'or, impeccablement attelés, et que précèdent, en leur pittoresque costume, les *saïs* traditionnels qui ont la mâle souplesse des coureurs antiques.

Voici, derrière les hautes glaces de la voiture principale, Fouad I, à la fois pâle et rayonnant ; la tête penchée au dehors, et la main s'élevant continuellement vers le tarbouche, il répond à la houle d'enthousiasme qui déferle vers lui ; aux côtés du Souverain se détache, droite et impassible, la silhouette tourmentée du grand vieillard qui tient en ce moment entre ses mains — comme jamais aucun premier ministre, sous aucune latitude — les destinées de son pays.

Dans la salle du Parlement, où la neuve blancheur des murs s'allie à l'acajou sombre des meubles, un trône richement drapé est dressé à la place de la tribune présidentielle. Sénateurs et députés se serrent dans l'hémicycle : ensemble noir de stamboulines, où se détachent, de-ci de-là, une robe éclatante de Bédouin, une *galabieh* chatoyante de cheikh, et la soutane mauve d'un évêque chrétien.

Dans les tribunes, le corps diplomatique, les hauts magistrats et les fonctionnaires supérieurs. Lord Allenby, représentant de la Grande-Bretagne, prend place dans la loge centrale ; il est en uniforme de Maréchal, la poitrine constellée des

signes de sa bravoure ; près de lui s'assied la compagne de grâce et de charme dont l'inspiration ne fut point étrangère à la généreuse politique de son mari envers l'Égypte...

Le Grand Chambellan apparaît à la porte latérale de la salle et annonce : Le Roi ! Et quand Fouad I, en étincelant uniforme de Général, s'avance et prend place sur le Trône, un ouragan d'enthousiasme se déchaîne et qui, après s'être apaisé un instant, reprend à l'entrée de Zaghoul Pacha, allant, à la tête des Ministres, se placer à gauche du Trône, tandis que les princes et la famille royale se groupent à droite.

Dans un silence religieux, la voix du Souverain s'élève ; elle tremble d'émotion contenue en prêtant le serment de fidélité à la Constitution et aux lois du peuple... Le moment est solennel jusqu'à l'angoisse : l'antique pouvoir personnel abdique en faveur de la jeune liberté !

Mais le Roi a pris des mains du Grand Chambellan le texte du discours du Trône et le remet à Zaghoul Pacha. Et le Président du Conseil commence une lecture ponctuée par les mugissements lointains du canon et par les clameurs assourdies de la foule à l'extérieur... Chez ce septuagénaire miné par l'exil et la maladie, quelle fermeté dans la voix, quelle vigueur dans l'accent et, en même temps, quel art consommé de souligner les passages essentiels du document historique où le gouvernement égyptien, par l'organe du Roi, développe sa politique devant les élus du peuple et devant l'Europe attentive !

Et ce document est digne de la majesté de l'heure : aucun éclat de passion, une revendication énergique mais sereine de l'indépendance ; un appel fier à la fois et extrêmement courtois à des tractations loyales avec l'Angleterre, l'expression la plus déferente du désir de relations cordiales entre l'Égypte et les puissances étrangères, et, enfin, la Société des Nations évoquée comme la maison du bon accueil où l'Égypte demande à abriter son autonomie naissante.

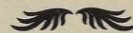
Très crânement, en homme qui a la conscience nette des avantages que lui vaut son immense popularité, Zaghoul Pacha n'a pas dissimulé au Parlement l'étendue, les difficultés et la longueur de la tâche qui lui incombe... Et son langage, un vrai langage d'homme d'État, ne fit aucune concession aux impatiences et défia d'avance les inévitables surenchères de demain.

Quand le Roi se retira, le Parlement le salua d'une dernière ovation, unanime et frénétique.

Du haut de la terrasse du monument, je regarde partir le cortège royal... La foule a rompu les barrières ; elle forme aux équipages, dans le fulgurant soleil de midi, une mouvante escorte colorée, clamante et gesticulante... Sur l'escalier du Palais de la Chambre, les étudiants se sont groupés, juvéniles figures de ferveur et de passion ; et leurs yeux extasiés, leurs voix frémissantes, leurs bras levés appellent et saluent l'avenir...

FIRMIN VAN DEN BOSCH.

Le Caire, 17 mars.



IMPORTANT

Toute demande de changement d'adresse devra dorénavant être accompagnée de 75 centimes en timbres-poste, si on désire qu'il y soit donné suite.

La Guerre des Femmes (1)

Ce sont, d'ordinaire, les hommes qui font les livres, et, s'ils commentent toujours par s'y rendre justice à eux-mêmes, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Toutefois, il conviendrait que les nombreux ouvrages consacrés aux héros masculins de la Guerre ne fissent pas perdre de vue que les hommes n'ont point monopolisé l'héroïsme militaire. Il ne doit pas y en avoir seulement que pour eux. Les femmes, elles aussi, ont pris leur part des dangers, des souffrances, des captivités, des martiries et des exécutions capitales, et c'est justice de proclamer sans retard le nom des filles courageuses grâce auxquelles nous avons reconquis la liberté.

Si j'osais conseiller les romanciers contemporains qui font imprimer leurs chefs-d'œuvre chez Bernard Grasset ou à la « Renaissance du Livre », je leur signalerais l'exemple de M. Antoine Redier, l'émouvant biographe de Louise de Bettignies et de ses compagnes. Je leur proposerais de se tenir un peu tranquilles ; de ne plus nous en jeter à la tête durant quelques mois ; de rester, ne fût-ce qu'une année, sans écrire de romans, et d'employer ce temps-là sérieusement, c'est-à-dire à dessiner une pure et réelle figure d'héroïne guerrière. Pour quelques romans de moins, que de beaux livres nous aurions de surcroît ! Ah ! chers confrères, gloires du roman moderne, vous serez deux fois admirables et deux fois remerciés le jour où vous renoncerez à la création d'une quelconque absurde fille d'Ève pour nous révéler la vie de quelque ardente sœur de Louise de Bettignies !

* * *

Louise de Bettignies avait trente-quatre ans quand éclata la guerre. Par son père, elle descendait d'authentique noblesse hennuyère, de quoi la jeune fille tirait justement gloire. Cependant, la dureté des temps avait amené son grand-père à s'allier à la fille d'un fabricant de porcelaine, et ce fut un souci analogue d'adaptation aux circonstances qui, plus tard, devait inspirer à Louise cette volonté de feindre impudemment, requise par son noble métier d'espionne.

Les tragiques événements de 1914 la trouvèrent admirablement préparée au rôle qu'elle devait y jouer. Elle ne s'était pas bornée, durant sa jeunesse, à apprendre la danse, jouer au tennis et courir aux conférences. Elle avait, au contraire, étudié le plus sérieusement possible, apprenant l'anglais, l'allemand, l'italien, et, surtout, à ne compter que sur elle-même. Car, assez tôt, elle avait perdu tout espoir de trouver un époux convenable. Les jeunes gens de bonne famille se préoccupent principalement de découvrir la grosse dot dans leurs recherches matrimoniales, et Louise n'était pas riche. De plus, elle était fort instruite et affinée, comme nous avons vu, et, dans le tas des prétendants, ses yeux tombaient sur trop de lourdauds et de noceurs pour qu'elle voulût faire, parmi eux, sa conquête. C'était tout cela qu'elle entendait signifier quand, dès 1906, elle disait : « Je deviens difficile à marier ». Au parti de s'enchaîner définitivement à quelque épais garçon, elle préférerait celui moins cruel de rester libre et seule.

Elle résolut donc de devenir institutrice, et entra, tour à tour, en cette qualité, dans la maison des Visconti, près de Milan, puis chez un comte polonais, et, enfin, chez le prince de Schwarzenberg-Worletz en Bohême. Elle devait raffoler de vivre en des milieux si bien accordés à l'élégance de sa nature et au besoin de renouvellement qu'éprouvait son âme impatiente. Ils l'amuserent vaissablement beaucoup. Ensuite, ils la formèrent. Ils accrurent sûrement sa psychologie pratique, c'est-à-dire la faculté de discerner par où il convient d'entreprendre les hommes dont on doit se rendre maître. Fut-ce au cours des années de son préceptorat qu'elle rencontra l'occasion de cette immense et incurable souffrance d'amour, sur laquelle son biographe n'a pu se renseigner exactement, mais dont nous devinons assez que son cœur ne fut jamais guéri ? Il semble y avoir eu, dans sa vie, une heure de grande et vaine espérance, quelque bonheur humain un moment frôlé et bientôt irrévocablement envolé. Fut-ce par le besoin d'endormir son mal que cette jeune fille se jeta éperdument dans l'action et courut au-devant des pires dangers ?

(1) ANTOINE REDIER, *La Guerre des Femmes*, histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes. — Paris, Éditions de la Vraie France, 1924.

« Pendant la guerre, alors qu'elle se dépensait avec ferveur pour le service des Alliés, un ami, la voyant avide de se sacrifier, prête à donner tout son sang, lui avait dit à brûle-pourpoint :

— Ne vous immolez pas ainsi ! Soyez prudente ! Vous feriez penser que vous agissez par dépit d'amour...

C'était à table. Chacun se tut. Et le soir, les convives, émus de l'incident, chuchotaient entre eux :

— Avez-vous vu comme ses yeux se sont mouillés ? Pauvre petite ! »

Elle paraissait comme pressée de mourir pour rencontrer Dieu et trouver le rassasiement de son cœur exigeant. Cependant, sa foi avait jadis été entamée. Sans doute, gardait-elle, alors, quelque rancune à Dieu de n'avoir point réalisé son rêve. Mais, bientôt, éclairée d'une meilleure lumière, elle consentit d'être temporairement déçue, réfléchit, pria, s'absorba dans le travail, entreprit d'accomplir les grandes choses contées dans le livre de M. Antoine Redier, et, de sa géolie de condamnée à mort, protesta, dans une lettre à la supérieure d'un Carmel bruxellois, qu'elle avait délibéré de devenir elle aussi carmélite, si Dieu l'eût laissée vivre.

Personne ne devrait oublier de lire l'émouvante épopée où sont décrites les prouesses de cette fille tourmentée. Les soldats auront plaisir à apprendre que, de ce côté de la ligne de feu, certains civils se haussaient au niveau des plus hauts héros, consentant à entrer dans des rôles méprisés et affrontant des périls voisins de l'infamie. Quant à ceux de nos concitoyens qui ont passé le temps de guerre à commenter au coin du feu les communiqués allemands, à courir à la cave quand un avion survolait leur maison ou à réaliser une fortune en vendant des pommes de terre, ils ne pourront se tenir de reconnaître, en Louise de Bettignies et en ses compagnes, la condamnation de leur conduite passée et le modèle de ce qu'ils pourront faire pour se racheter lors de la prochaine guerre.

* * *

Le lecteur se rappelle probablement comment, dès le début des hostilités, toutes les jeunes filles rivalisaient de zèle dans les Croix-Rouges. L'office d'ambulancière bénévoles était alors fort bien porté. Il y avait même encombrement ; l'offre dépassait manifestement la demande et les besoins, et l'on vit certains médecins se plaindre d'être gênés aux entournures, tant il y avait d'infirmières au chevet des blessés.

Léonie Vanhoutte ne s'obstina pas à rendre, dans les ambulances, des services où une foule d'autres la pouvaient suppléer. Elle préféra se jeter, aux côtés de Louise, dans des risques plus terribles ; elle se fit le guide des jeunes gens qui voulaient passer en Hollande pour rejoindre les armées de l'Entente ; elle alla chercher à la frontière les lettres que les soldats français et belges adressaient à leurs parents ; elle centralisa les renseignements militaires destinés aux Alliés ; elle espionna nos ennemis, dépista leurs limiers, et, enfin, comme beaucoup d'autres, se fit prendre dans leurs filets. Mais, prise, elle eut la force de se taire et de n'éventer aucun des secrets qui servaient son pays. Cela lui valut d'être condamnée à quinze ans de travaux forcés.

Ce fut à Bruxelles, au Sénat, que se jugèrent les procès de Léonie Vanhoutte et de Louise de Bettignies. Les magistrats allemands qui opèrent alors se révélèrent les émules des infâmes soldats qui avaient incendié Dinant et s'étaient fait précéder de civils pour marcher au combat. Qu'on relise, dans l'ouvrage de M. Antoine Redier, le compte rendu de l'audience où fut prononcée la condamnation de Louise et de ses admirables complices : on se fera une idée de la vulgarité et de la bassesse où peuvent atteindre les consciences déchuées de sous-dards orgueilleux.

Les fonctions d'auditeur étaient remplies par une brute décorée, du nom de Stoëber. Sur la qualité de ce cœur allemand et sur la manière dont il menait les débats, l'anecdote suivante vous renseignera :

« Un Belge, agent d'assurances, était poursuivi pour espionnage dans l'affaire Parenté et consorts, jugée au Sénat du 2 au 6 mai 1916. L'accusé était un vieillard, homme simple et correct, assez durement traité par la vie et qui méritait respect et pitié.

— Puisque vous êtes assureur, lui cria Stoëber en pleine audience, je pense que vous avez pris soin de contracter vous-même une assurance sur la vie.

L'accusé restant muet, l'auditeur se frotta les mains et ajouta, avec un rire avantageux :

— Pas assuré ? Vous avez eu tort, mon ami, car nous allons vous fusiller. »

Voilà, lecteur, de quelle espèce étaient ceux-là qui nous ont dominés si longtemps et qui, peut-être, aujourd'hui, rêvent encore de nous reconquérir un jour.

Les spécimens d'humanité allemande que Louise de Bettignies et Léonie Vanhoutte rencontrèrent dans leur prison de Siegburg ne sont pas non plus fort reluisants. Il y avait là, comme directrice, une femme Ruge qui, paraît-il, faisait grands frais de toilette, s'aplatissait devant les prisonnières qu'elle croyait nobles et serrait la vis aux autres. Il y avait là des geôlières inhumaines qui, sans doute, adoraient les petits chiens et laissaient mourir sans soins de pauvres femmes belges atteintes du typhus.

M^{me} Cuvelier s'était éteinte en récitant la prière à la Vierge : *Souvenez-vous, Vierge Marie...* Elle s'interrompt pour dire à Léonie Vanhoutte : « Vais-je mourir sans mes enfants ? Alors, c'est vous, pauvre petite, qui les remplacez. Parlez-moi comme eux... Dites-moi si je vais vraiment m'en aller, afin que je fasse bien le sacrifice de ma vie. Prions, voulez-vous ? » Et elle reprenait : *Souvenez-vous, Vierge Marie...*

« Une heure après sa mort, une geôlière dit à Léonie Vanhoutte et à une autre détenue, la charmante Mathilde Lemmens, qui la secondait :

— Descendez ; vous trouverez un cercueil et vous l'apporterez ici.

— Mais pour quoi faire ?

— Pour y mettre la dame. Ce travail est dangereux pour nous. Allez !

Jamais la pauvre enfant (Mademoiselle Vanhoutte vit toujours et c'est elle qui a, pour une grande part, documenté M. Antoine Redier) n'oubliera ces minutes-là. La prisonnière qu'elle avait soignée, donc aimée, elle dut la prendre dans ses bras, la placer avec mille peines dans la boîte étroite, couvrir à jamais son visage...

— Mais, dépêchez-vous ! criait la *fraulein*.

Elle souleva une dernière fois le drap qu'elle avait rabattu sur cette pauvre tête ; puis, tout en larmes, elle ajusta le couvercle et le vissa. Oï, une à une, elle dut tourner les pointes de fer dans le bois friable.

— Maintenant, descendez cela...

Les deux prisonnières se regardèrent.

— Vraiment, dit Mathilde Lemmens, nous devons descendre ce cercueil ?

— Qui voulez-vous qui s'en charge ? Vous l'aimiez ; occupez-vous d'elle...

Représentez-vous ces deux petites dans l'escalier, portant gauchement leur charge, la heurtant aux murs, froissant leurs muscles affaiblis, fléchissant à tous les pas sous le fardeau brutal.

Ce fut ainsi pour deux autres qui moururent aussi du typhus...

J'ai transcrit cette page pour indiquer ce qu'enduraient nos prisonnières en leur captivité et afin de montrer la manière tendre et distinguée dont le biographe raconte leurs prouesses et leurs souffrances.

Si, comme j'espère bien, mon lecteur s'empresse d'acquiescer à la *Guerre des Femmes*, il aura mille fois raison et sera largement dédommagé de son argent par l'édification et l'émotion qu'il trouvera partout répandues dans cet ouvrage.

Même le pittoresque s'y rencontre.

Louise de Bettignies n'eut pas de plus précieux et amusant collaborateur que Victor Viaene. Avant la guerre, il fraudait du tabac, de Belgique en France. Dès le début des hostilités, au témoignage de sa carte d'identité, il fut agent d'assurance et, deux fois par semaine, fit à pied le chemin de Bruxelles à la frontière hollandaise par Anvers. D'abord, ce fut pour se livrer à l'importation de cigares néerlandais, ensuite, pour conduire en Hollande ceux qui voulaient gagner le front ou renseigner les Alliés. Il proposait ses services et accomplissait ses périlleuses fonctions dans un langage tout farci de ce que certains auteurs belges ont improprement appelé des belgicismes.

« — Mi, je sais te conduire en Hollande, quand tu veux, disait-il aux hommes valides en qui il croyait reconnaître des recrues possibles pour les armées de l'Entente.

— Alors, c'est sérieux, vous me conduiriez en Hollande ?

— Pour sûr, mais tu dois payer, sais-tu.

— Combien ?

— Ça dépend si vous êtes tout seul ou avec des autres.

— Vous pourriez nous emmener à trois ?

Le bonhomme réfléchit un instant.

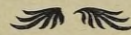
— Ce sera, dit-il enfin, quinze francs chaque, mais tu sais, tu paie seulement quand vous êtes arrivés. »

La victoire et le traité de Versailles n'ont pas été tels que Victor Viaene eût sans doute souhaité. Car, après la guerre, il a pris figure de déçu et de réformiste. Comme Gribouille, il s'est jeté à l'eau pour éviter la pluie ; il adhère aujourd'hui au socialisme, et, pour avoir chance de le trouver, c'est, paraît-il, à la Maison du Peuple de Mouscron qu'il faut aller le chercher.

OMER ENGLEBERT.

Erratum. — Dans mon article sur Mimiche, le typographe a ajouté deux barbarismes à ceux que j'avais pu laisser dans ma copie. Il a en effet, imprimé : « ...il sera abonné à la *Revue Générale*, et, s'il découpe ce beau périodique, etc. », et encore : « somme tant qu'il peut aux moments renseignés par son grand-père ». *Découpe* aurait dû être remplacé par *coupe*, et *renseignés* par *enseignés*.

O. E.



La Terre de Vision⁽¹⁾

Les rameaux grecs

Sous les innombrables lampes d'argent, le Patriarche grec coiffé de la tiare d'or, tout en blanc, se tient immobile comme une statue ; ses popes aux chevelures annelées et aux grandes barbes hurlent l'office des Rameaux ainsi que les Coptes et les Arméniens, tandis que les Latins achèvent la Messe de Pâques : les timbales et les clochettes retentissent, Syriens, Arabes, Grecs, Anglais, Américains, pèlerins français se tassent et cherchent à voir, abasourdis. Aux socles des énormes piliers et dans les triforiums de la nef, des essaims d'enfants et de femmes, vêtus de couleurs vives, pendent et bourdonnent : la police palestinienne, coiffée du bonnet d'astrakan, circule au milieu de ces diverses communions ainsi que les kawass aux chamarrures d'argent. On parle tout haut. On s'aborde comme sur la place publique, cependant que la procession des Latins se forme. Le Consul de France s'avance le premier, en grand uniforme ainsi que sa suite derrière le clergé, un gros cierge à la main, puis la foule s'ordonne, portant, elle aussi la flamme ardente, image du Christ ressuscité, Lumière du Monde. La procession fait ainsi quatre fois le tour du Saint-Sépulcre en s'arrêtant devant l'entrée pour lire les quatre Évangiles de la Résurrection. Les kawass écartent les fidèles des autres communions pour nous laisser passer et, dans la minuscule chapelle des Coptes taillée au flanc même de l'édicule et où trois ou quatre personnes tiennent à peine à genoux, l'officiant a interrompu sa messe et nous regarde d'un air morne.

Les Arméniens miaulent et frappent des timbales dans l'obscurité embrasée des voûtes, les Coptes hurlent, les Grecs glapissent, les Latins nasillent. Je marche étourdi. Mais le *Te Deum* s'élève et les Franciscains rentrent à ce chant dans leur sacristie. Je vais alors assister dans le chœur grec à l'office des Rameaux. Toutes les lampes sont allumées, l'iconostase levée ; le Patriarche, sa barbe blanche étalée sur la poitrine

(1) LA TERRE DE VISION paraît ces jours-ci à la librairie Perrin.

ans l'or de ses ornements, officie majestueusement dans les
ocons d'encens. Dieu le Père dans la nuée sous la tiare d'or.
e chœur glapit interminablement des *Kyrie* d'une voix de
usset qui tient du coq. Mais soudain mes yeux sont attirés
ers une tribune où la plus étrange assemblée est réunie.
st-ce que je rêve ? On dirait un tableau du Véronèse ou de
arpaccio. C'est la princesse régente d'Abyssinie qui est venue
our les fêtes; tout en blanc comme un Azalée, elle rêve penchée
ur le rebord du balcon cependant qu'un gigantesque eunuque
u visage d'ébène, tout en blanc lui aussi, tient ouvert au-
essus de sa tête un grand parasol vert ; près de Son Altesse,
t Maharadja se tient debout et mince dans ses soies pâles
t changeantes, l'air ennuyé, ses mains sombres et baguées
ux ongles roses appuyées au rebord. Les invocations enrouées
ontinuent. Le Patriarche présente un énorme calice d'or ;
lors les chants reprennent plus frénétiques ; des enfants de
hœur drapés de très anciens damas bleus à grosses fleurs
l'argent viennent avec des palmes, et tous les popes les suivent
ans leurs ornements d'argent semés de gros bouquets de
oses ; ils s'avancent en chantant jusque sur le parvis où le
Patriarche bénit la foule qui se prosterne en rugissant parmi
es mendiants et les vendeurs de gâteaux, de pâtisseries et
l'oranges, sous le ciel rayé d'hirondelles.

Au delà du voile

Ce n'est que peu à peu et du sein même de toutes les pro-
nations que l'éternelle Jérusalem dégage son véritable
enseignement. Ici le Christ a été trahi, bafoué, renié, couronné
l'épines et crucifié. Éternellement, Jérusalem doit nous
montrer le Christ non pas dans sa gloire, mais dans sa Passion.
C'est à Rome qu'il apparaît exalté dans son Église. Ici son
Épouse le cherche en pleurant ; elle se rappelle qu'elle est
née de la blessure de son flanc, qu'elle ne tient sa royauté que
de son sang répandu ; elle n'est plus reine ici ; elle est avec la
Mère aux pieds de la Croix, le cœur percé de sept glaives.
Éternellement, les pierres de Jérusalem doivent nous montrer
cette Croix que le Fils de l'Homme a portée et embrassée
tout entière ; éternellement, elles doivent nous faire toucher
l'abandon et la cruauté des hommes, toute notre faiblesse
infinie ; éternellement, elles doivent renverser en nous toutes
les valeurs humaines, nous faire mépriser ce qui nous flatte,
chérir ce qui nous répugne, remettre toutes les clés de notre
demeure à la Pauvreté, à la Chasteté, à l'Obéissance, ces trois
vertus ignorées du monde qui suivaient Jésus sur le chemin
du Calvaire et allaient avec Lui sauver le monde. Elles sont
là, dans leurs robes de bure, puissamment présentes ce
matin inoubliable du Vendredi de Pâques où, portant sur
nos épaules cette lourde Croix du Pèlerinage en chène du
Quercy, nous refaisons toutes les stations de la Voie doulou-
reuse dans les étroites ruelles de la ville déicide. Ce devait
être la même chaleur déjà accablante de la sixième heure
romaine, le même va-et-vient de marchands et d'oisifs, d'en-
fants qui jouent, de femmes qui passent, leur cruche sur la
tête, de petits ânes chargés de légumes et de fruits, la même
indifférence de tant d'âmes, pourtant toutes rachetées par Lui
et qui ne comprennent pas le drame qui s'est joué là, qui se
joue toujours en elles-mêmes et au cœur de toutes choses
créées jusqu'à ce que la Terre soit enfin renouvelée à jamais
dans la gloire du Christ ; ce devait être ce même « refus de
coopérer » ; cet « oubli de la résurrection » dont parle Angèle
de Foligno et qui faisait dire à François d'Assise : « L'Amour
n'est pas aimé ». « Encore un peu de temps, avait dit le Christ,
et le monde ne me verra plus. Mais vous, vous me verrez,

parce que je vis et que vous vivrez. » Le monde ne le voit plus ;
mais nous, n'irons-nous pas au delà du voile des sens mourir
avec Lui pour être de ceux qui le voient et vivent de sa vie ?
Il faut que l'incertitude même où nous sommes du lieu précis
de tels souvenirs nous aide à épouser davantage encore son
absolue déréliction. Il faut que nous quittions tout ici pour le
suivre, consolations sensibles de la mémoire et du cœur, re-
cherches voluptueuses des émotions mystiques, toute cette mol-
lesse spirituelle qui nous cache le vrai visage du Rédempteur.
Je revois la première Station ; elle a lieu dans une cour de
caserne ; c'est ici, suppose la tradition, que le Christ aurait
été condamné à mort entre neuf heures et midi, un vendredi ;
c'est ici qu'il aurait été couronné d'épines et salué dérisoirement
du titre de roi des juifs. Sous le préau où nous nous agenou-
illons, se dresse un théâtre en plein vent aux toiles gros-
sièrement peintes, image de la comédie du monde qui continue
pendant que le Salut s'opère au milieu de lui et cependant hors
de lui et par des voies qu'il ignore. A chaque souvenir, autant
qu'elle l'a pu, l'Église a élevé des sanctuaires pour revivre
chaque souffrance de son Époux. Les Franciscains ont bâti
une église au lieu présumé de la flagellation ; les Dames de
Sion gardent une chapelle qui commémore la scène de l'*Ecce
Homo* dans le prétoire de Pilate ; elles ont retrouvé dans les
souterrains l'ancien pavé romain ; ces dalles qui sont peut-être
celles du palais du Préteur sont régulières ; on y voit encore
gravées les figures du jeu de marelle à quoi les soldats se diver-
tissaient pendant leurs veilles ; de petites lanternes éclairent
ce passé évanoui de leurs fantomatiques ; dans l'église du
Spasme, les Arméniens catholiques vénèrent la pâmoison de
la Très Sainte Vierge lorsqu'au débouché d'une ruelle elle
rencontra son divin Fils...

Ainsi nous allons lentement, sous la croix qui pèse aux
épaules entre les hauts murs de la ville infidèle, chantant la
cantique vieillot et sensible de Fénelon :

*Au sang qu'un Dieu va répandre
Ah ! mêlez du moins vos pleurs...*

et le verset du *Stabat* :

*Sancta mater istud agas
Crucifixi fige plagas...*

Nous agenouillant tous à chaque station, entrant avec une
foi pleine de dégoût de nous-mêmes dans le mystère de notre
rachat que nous refusons de comprendre par lâcheté, par peur,
étant tous semblables au jeune homme riche de l'Évangile
que Jésus regarda et aima, dit le texte sacré, mais qui s'en
alla tout triste parce qu'il avait de grands biens. C'est un
franciscain qui commente les stations avec une éloquence
toute nourrie d'analogies familières.

La croix pèse toujours plus aux épaules, lourde comme le
Péché qui, il y a dix-neuf siècles, accablait le Christ dans ces
rues aveugles. Les bourreaux le rudoyaient, les uns tirant, les
autres poussant ; il trébuchait contre le pavé et tombe sous son
fardeau ; il tend la main pour qu'on le relève, mais personne
ne vient et ce n'est que la haine de ses ennemis qui brutalement
le remet debout. Combien de fois l'avons-nous faite cette
chute, sans que rien en nous ne s'avance pour relever notre
âme, ni le souvenir des grâces reçues, ni la fidélité à notre
mission, ni la pitié envers tant de pécheurs à racheter par nos
épreuves ? Tout est dur et hostile en nous et autour de nous.

Nos pensées vont et viennent, indifférentes à cette agonie,

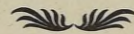
pareilles à ces juifs qui se hâtaient en habits de fête d'aller célébrer la Pâque rituelle. Dieu meurt en nous sans nous. Un peu plus loin, sous une arcade, c'est Simon de Cyrène qui passe et s'arrête pour porter la croix ; puis, au seuil de cette maison, c'est Véronique qui fend le cortège des soldats et essuie la face de son Sauveur avec son voile. Combien de fois Simon de Cyrène a-t-il passé en nous pour soulager la Victime éternelle ? Combien de fois Véronique s'est-elle levée en nous pour rendre, seule, au milieu des moqueries et des blasphèmes, cet hommage d'amour silencieux à la Face outragée ? Combien de fois plutôt, hélas ! notre indifférence ou notre orgueil s'est-il chauffé pendant ce temps-là au feu des valets du temple et a-t-il laissé entendre : « Je ne connais pas cet homme » ? Ici, nous touchons le fond de notre misère, l'évidence de notre pourriture. Heureux ceux qui dans cette triste vision comprennent alors que l'humilité — qui n'est que la connaissance exacte de notre néant — peut seule nous sauver et nous jeter, éblouis, dans l'incommensurable gloire du Dieu tout-puissant ! Alors nous comprenons que par nos seules forces nous ne pouvons rien faire qui soit digne de notre destinée, nous qui glissons de notre pente naturelle vers la mort et sa dissolution. Et le regard du Christ pareil à celui qu'il jeta aux filles d'Israël nous poursuit, toujours plus triste et plus grave au long de ces ruelles : « Regardez-moi, semble-t-il nous dire, et dites s'il est une douleur comparable à la mienne ? Regardez l'état où vous êtes réduits quand mon Père vous abandonne, à quelles forces furieuses vous seriez pour toujours livrés si je ne voulais, par soumission à la volonté de mon Père, épouser toutes vos misères. Ici ma divinité m'a quitté : Je ne suis plus que faiblesse, et tout à l'heure je sentirai tellement dans ma chair la solitude où vous êtes loin de Nous que je crierai à mon Père en votre nom : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Suivez-moi jusqu'à ce grand cri que je pousse avant d'expirer ; car il faut mourir à tout ce que j'ai voulu crucifier en vous pour que vous deveniez mes frères véritables, participant à ma divinité (1).

Ah ! son regard qui nous transperce ! C'est au moment où à bout d'efforts le découragement nous prend ; tout nous a quitté ; nous sommes seul ; et la route est trop longue encore ; toutes nos puissances nous désertent et nous ne savons plus, dans notre nuit, entendre la parole du Christ à Saint Paul : « Ma grâce te suffit ». La nature en nous couvre toute voix et nous livre à cet affolement de bête traquée qui fait souhaiter la mort, tandis qu'un vent de délire ravale notre foi à de puérils rampements. « Ce n'est pas possible, gémit notre chair, ce n'est pas possible cette agonie que vous avez vécue, Seigneur. Tout cela s'est passé il y a très longtemps et dans une vision comme au Thabor ; ce n'est pas dans ces murs que nous touchons que vous avez passé, traînant votre gibet sous les huées ; ce n'est pas dans votre chair née de la Vierge Marie que les clous ont été enfoncés ; ce n'est pas possible que vous nous demandiez de vous aimer dans cette détresse absolue ; vous êtes toujours le charmant enfant des Noëls de nos églises qui comblez petits et grands de cadeaux et de friandises au milieu du concert des hautbois et des musettes ; vous êtes toujours le bon Pasteur qui ramenez, inlassablement sur vos épaules la brebis qui aime tant à se perdre ! Toute cette horreur va s'évanouir ; et nous viendrons alors enrichir cette triste croix de pierres précieuses, et, ainsi rendue plus humaine, elle demeurera le témoignage vénéré de votre amour pour les hommes ; elle brillera très loin de nous, toute dorée au-dessus

de vos autels et nous l'adorerons dévotement sur nos prières Dieu de velours. Nous placerons votre couronne d'épines dans une chasse merveilleuse et nous la porterons solennellement en procession, puis, quand nous vous aurons rendu tous nos devoirs de piété, nous courrons nous enchanter comme les autres à tous ces royaumes du monde que le Séducteur vous montra du haut du temple. Oh ! nous n'en abuserons pas ; nous ne vous laisserons pas toujours seul ; nous irons souvent vous revoir, nous tenons à votre tendresse et nous comptons bien que vos mérites nous assureront une bonne mort. »

Ainsi délire notre pitoyable chair, et, accablés de honte nous ne nous étonnons plus que les disciples se soient tenus cachés dans les cavernes des montagnes pendant le Supplice de leur Maître. Or, à mesure que les stations se succèdent le regard du Christ se fait toujours plus pénétrant ; et lorsque nous nous arrêtons pour méditer la troisième chute, la dernière au fond d'une impasse, près du chevet du Saint-Sépulchre la tendre sévérité de ce regard est telle qu'elle dissout toutes nos lâches prudences ; nous n'osons pas encore nous donner tout entiers, mais nous ne nous dérobons plus ; sans nous défendre, sans bouger, nus et faibles, nous attendons, écoutant retentir en nous la redoutable parole qu'entendit Angèle de Foligno : « Ce n'est pas pour rire que je t'ai aimée ». La vie de la foi nous apparaît alors un drame terrible vécu à la racine même de notre être et d'où, pour notre salut ou notre damnation, le Christ ou notre sens propre doit sortir vainqueur, car la sainte jalousie du Tout-Puissant ne souffre pas de partage ; et de notre cœur broyé et humilié s'élève enfin ce gémississement inénarrable de l'Esprit qui parle en nous quand les voix de la chair se sont tuées : « Seigneur, donnez-nous le courage de nous laisser vaincre par vous ! Emmenez-nous avec vous à votre Calvaire ; que dans le dépouillement de vos vêtements nous prenions en horreur toutes nos impuretés, toutes nos secrètes complaisances envers ce corps tant glorifié aujourd'hui dans sa pourriture, tant exalté en tous ses instincts ! Que dans la douleur affreuse que vous cause l'arrachement de votre robe collée à vos plaies nous tempérons le goût trop aigu des sensations délicates où nous aimons tant nous efféminer et qui nous détourne de la divine Pauvreté ! Le Sépulchre est là pour que nous y ensevelissions le vieil homme et que l'Homme nouveau racheté de votre sang y ressuscite, vainqueur de la Mort ! Seigneur, faites que nous ne restions pas sourds à cet appel implacable qui part de la Croix et que nous osions devenir des saints ! »

ROBERT VALLERY-RADOT.



Nous nous excusons de la lenteur avec laquelle ont été faites les expéditions de notre dernier numéro. Toutes nos prévisions ont été surpassées. De tous les coins du pays les demandes ont afflué en si grand nombre qu'il a été matériellement impossible de les satisfaire aussi rapidement que nous l'eussions voulu.



(1) *Divinitatis esse consortes*, dans les prières du Canon de la Messe.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Henri Massis et la critique catholique

Dès l'apparition de la première série des *Jugements*, d'HENRI MASSIS, nous les avons salués avec la ferveur d'un sincère enthousiasme. Nous ne nous sommes pas laissés émouvoir par les biaisées attaques et tel « romantique chrétien » que scandalisait la martiale crânerie du jeune critique. Il nous est agréable de constater devant le succès réservé à la seconde série que l'autorité du jeune maître s'est accrue et lui vaut les plus précieux suffrages.

M. José Vincent qui, pour s'enthousiasmer, avait attendu, avait enu la bride à son instinctive sympathie et laissé refroidir son admiration, n'hésite plus aujourd'hui à donner son plein acquiescement avec « une sécurité affermie ».

« J'y peux donc aujourd'hui aller de bon cœur, écrivait-il dans la *Revue* du 3 février, et dire avec une moins défiant amitié à quel point m'ont capté ces *Jugements* nouveaux ». Et le chroniqueur littéraire du grand journal catholique montre que ce livre, chargé d'idées, éborde la critique et franchit hardiment les bornes du genre. « Il passe, dit-il, au-delà de la simple esthétique. Il rétablit les ponts qui ont communiqué la pensée, l'art, la religion, la philosophie, la morale à la vie. »

M. Fortunat Strowski a beau être fervent admirateur de M. Henri Massis, il a su rendre justice dans *La Renaissance* à l'auteur des *Jugements* : « Nous possédons enfin, écrit-il, en M. Henri Massis, lui qui sera le penseur et l'écrivain du catholicisme et qui jouera, dans l'ordre des idées littéraires, le même rôle que M. Charles Maurras, dans l'ordre des idées politiques. Faites attention à lui : sa situation morale grandira chaque jour !

Oui, elle grandira, parce que M. Henri Massis a tout ce qu'il faut pour exercer la fonction de critique indépendant et sagace. Il a le bon sens affilé, la belle loyauté, la probité de l'intelligence, le regard droit et limpide qui n'oblique jamais, la franchise du verbe qui rend le son pur de l'or, la pénétration du psychologue qui pousse sa pointe jusqu'au tréfonds d'une œuvre, une plume ferme et fine comme le burin. Il n'ironise pas. Il ne flagelle pas non plus. Ni les cruelles perfidies de l'illusion assassine. Ni les violences abruptes de l'invective. Il rend ses arrêts vigoureusement motivés avec la sérénité du magistrat, sans emphase ni timidité, sans circonlocutions ni périphrases, en quit de conscience. Il a une doctrine, une métaphysique, un critérium et assez de tranquille courage pour l'appliquer avec une scrupuleuse impartialité. Au nom de cette philosophie, il a osé juger le relativisme de Barrès, l'hégélianisme morbide de Renan, le voluptueux scepticisme de France. Au nom de ses principes il a cité à sa barre dans cette seconde série André Gille, et a condamné son immoralisme moniaque ; Romain Rolland et a caractérisé son dilettantisme dent, pseudo-mystique, fluide et musical qui dérationnalise et nationalise ; Georges Duhamel et a reconnu en lui un idéologue, un rêveur d'illusions verbales, errant de l'idéal au réel et du réel à l'idéal ; Julien Benda et mis à nu l'âme juive dont ce mage d'Israël, symbolisme intime conflit entre le sensualisme le plus bas et le cérébralisme perdu.

La critique telle que l'entend et la pratique M. Henri Massis, c'est confrontation de l'œuvre littéraire avec la logique des idées et la métaphysique, avec la morale individuelle et la morale sociale, avec les réalités vivantes. Consciente d'avoir charge d'âmes, elle demande compte à un écrivain de la qualité de sa pensée, de l'influence qu'elle exerce, des répercussions qu'elle produit dans l'ambiance intellectuelle, elle porte des jugements de valeur, elle formule des conclusions. Dans l'apport d'un écrivain, elle voit autre chose que le vêtement de style, elle ne juge pas l'homme sur l'habit, elle discerne l'âme elle-même.

Dans la discussion des idées, dans la discrimination du vrai et du faux, elle n'érige pas en norme des impressions subjectives, elle se tient à l'étalon dogmatique.

Dans l'anarchie intellectuelle où s'entrechoquent toutes les contradictions, elle s'efforce de mettre l'ordre par la lumière des principes.

On lui reproche son intransigeance, sa raideur, elle n'en a pas d'autre, que celle de la vérité. On lui reproche d'être prétentieuse et pédantesque : tout au contraire, elle est impersonnelle et objective.

Elle n'est au fond ni sévère ni indulgente, elle est judicieuse. Elle a des hardiesses, assurément, elle ose lever les yeux sur les demi-dieux du jour et les regarder bien en face, mais c'est pour leur rappeler que le génie lui-même ne peut s'affranchir de la loi suprême et qu'il en reste justiciable.

Je constate que cette critique doctrinale et substantielle répond à un besoin profond de l'intelligence contemporaine. Celle-ci est fatiguée des impressionnistes qui ne cherchent dans l'étude d'un auteur qu'un prétexte à étaler leur moi, à déployer les grâces du bel esprit et les trésors d'une érudition souvent acquise à si peu de frais. Pontmartin était un éblouissant causeur de salon, il taillait de spirituelles bavettes, agrémentées parfois de calembours, il n'atteignait pas le fond des livres ni des âmes. Jules Lemaître était un merveilleux analyste, saisissait les nuances les plus subtiles, percevait les plus sourds frémissements de la sensibilité, il racontait délicieusement ses impressions, il ne disait pas sur un auteur le mot décisif.

La jeunesse intellectuelle ne se contente plus même d'une histoire naturelle de la littérature, telle que Sainte-Beuve nous en a laissés d'impérissables modèles dans ses recherches si curieuses sur les origines des œuvres littéraires, sur les ascendances des écrivains. Le grand critique n'avait d'ailleurs pas d'autre credo que la tradition du bon goût, de la mesure, de l'harmonie et s'y référait comme à l'autorité suprême.

La génération montante, « en proie à son âme, pascalienne », a-t-on dit, demande plus à la critique parce qu'elle demande davantage à la littérature. De celle-ci elle réclame autre chose que le divertissement du dilettante, elle attend le mot de l'énigme de la vie, si elle doute, des mobiles d'action, si elle croit. De celle-ci, elle exige plus que des théories ou des impressions, elle attend des orientations et des jugements.

Pière et ombrageuse, cette jeunesse regimbe contre le mentor qui la tient de court et prétend la morigéner par le véto impérieux, elle veut des raisons. D'instinct, elle s'éprend des œuvres qui agitent les problèmes de haute moralité et donnent un sens à la vie. Elle se passionne pour un Mauriac, un Montherland, un Giraudoux parce qu'elle sent dans leurs livres la fièvre qui la brûle. Viennent un Massis qui dissection ces œuvres tourmentées, y projette la lumière des principes, en dégage la vérité profonde des erreurs qui l'enserrent, et il obtiendra l'audience de ces esprits sincères.

Exercée comme l'entend Massis, la critique façonnera une élite pensante qui ne se laissera pas griser par la réclame, hypnotiser par les tirages fantastiques et n'accordera son suffrage qu'aux productions maîtresses avouées par la raison. Ce public de choix, appréciateur intelligent du mérite, est l'indispensable coopérateur des belles œuvres littéraires ou artistiques. La beauté n'éclôt que dans un milieu propice, l'inspiration ne s'éveille que dans une atmosphère sympathique. Quand un potier de Tanagra modelait ses figurines, qu'un serrurier de Florence forgeait une grille, qu'un tailleur-sculpteur de pierre fouillait le portail de Reims, comme depuis longtemps on l'a observé, c'était sous l'œil ravi de ses compagnons, avec la critique ou l'admiration du passant, du camarade des autres métiers. Que le public vienne à manquer, remarque judicieusement Pierre Lasserre — cité par Massis — c'est-à-dire qu'il soit trop abaissé ou trop épais, trop indifférent aux plaisirs de l'esprit, trop inapte à distinguer le délicat du grossier, l'art s'en ira tout de travers parce qu'il se retirera dans un individualisme périlleux. « Il fera place à toutes les formes du procédé et de la recherche depuis la préciosité savante jusqu'à la boursoflure, depuis le tarabiscotage jusqu'à la naïveté truquée, depuis l'impressionnisme dissolu jusqu'à la frigidité néo-classique. »

Enrayer les aberrations du mauvais goût, dissiper les nuées, propager le vrai, créer un courant salutaire, c'est favoriser l'inspiration et donner l'essor aux belles œuvres.

Ce ne sera pas le moindre mérite de M. Henri Massis de contribuer largement à la formation de l'esprit public par son école de sagesse.

J. SCHYRGENS.



ITALIE

Les Elections fascistes

En chiffres ronds, deux tiers des électeurs inscrits ont voté ; deux tiers des votants ont donné leur voix aux candidats gouvernementaux.

Que signifient ces votes favorables au gouvernement, et les votes défavorables, et les abstentions ?

Parmi les quatre millions et demi d'électeurs qui ont voté pour le gouvernement, il y a d'abord les fascistes. D'après les derniers chiffres officiels communiqués au Grand Conseil du 13 mars 1924, le parti fasciste compte près de 400.000 affiliés, et les corporations fascistes, près d'un million. Ce qui ne fait guère qu'un million d'électeurs — car un grand nombre sont à la fois partisans et électeurs — d'ailleurs inscrits dans les organismes fascistes. Encore n'est-il pas bien sûr que les syndiqués du faisceau le soient tous par conviction.

Mais les autres trois millions et demi d'électeurs qui ont voté pour le gouvernement, d'où viennent-ils ? Pour être large, mettons-en un demi-million ou même un million qui sont gagnés, au fond, par les doctrines, l'esprit et le programme fascistes, mais qui n'ont pas encore proclamé leurs convictions et qui n'ont pas encore fait le geste de s'inscrire officiellement au faisceau. Il en reste tout de même deux millions qui sont indépendants du fascisme et qui ont cependant voté pour le gouvernement. A quel sentiment ont-ils obéi ?

Pour ceux-là, voici la question qui se posait. Il est, en effet, nécessaire de bien préciser cette question pour interpréter justement la réponse qu'ils lui ont donnée.

Il ne s'agissait pas de choisir entre le gouvernement fasciste et un gouvernement démocratique ou de coalition. Le gouvernement de Mussolini est indépendant du parlement et, par conséquent, des élections. Il ne s'agissait même pas de choisir entre un parlement à majorité gouvernementale et un parlement à majorité anti-gouvernementale. Il était acquis d'avance, étant donné la force connue du fascisme et le mécanisme de la nouvelle loi électorale, que les deux tiers des sièges de la Chambre seraient attribués aux candidats du gouvernement. C'était tellement acquis d'avance que seul le gouvernement présentait une liste de majorité. Les partis d'opposition n'avaient tous composé que des listes incomplètes. Le vote des électeurs indépendants dont nous parlons était donc une approbation et une manifestation en quelque sorte surrogatoire, mais qui n'en sont peut-être que plus significatives. Parmi ces approbateurs du gouvernement, se trouve certainement un bon nombre d'excellents catholiques. Une affiche électorale signée d'illustres noms catholiques invitait les catholiques à voter pour la liste nationale. Et celle-ci comprenait quelques candidats notablement catholiques.

Si donc les fascistes ne sont en Italie qu'une minorité très active et très turbulente, les amis et les soutiens du gouvernement sont bien près d'être majorité. Et ce n'est pas le côté le moins quant à ces élections fascistes d'avoir, en somme, rendu inutile la loi électorale majoritaire et antiproportionnelle qui a fait jeter les hauts cris à tous les démocrates. Cette loi garantissait les deux tiers des sièges à la liste prépondérante. Or il se fait que la liste prépondérante, c'est-à-dire la liste gouvernementale, a précisément obtenu les deux tiers des votes émis, et que l'application de la proportionnelle ne changerait pas grand-chose à la constitution de la nouvelle Chambre. Il est vrai que, sous une loi proportionnelle, la lutte se serait engagée et déroulée dans un autre esprit et qu'elle aurait vraisemblablement donné des résultats fort divers.

Quoi qu'il en soit, Mussolini a obtenu une imposante manifestation de confiance du peuple italien, dont il ne manquera pas de tirer parti et à l'intérieur et devant l'étranger.

Sans doute, nous sommes encore loin de cette unanimité morale dont parlent les dithyrambes officiels et officieux. L'opposition, quoi que dénuée et désemparée, a réuni plus de deux millions de voix. Et il fallait une certaine dose d'indépendance et de désintéressement et même de bravoure pour se prononcer ouvertement contre la liste nationale. Car toute la puissance et tous les moyens d'action, non seulement du parti fasciste, mais aussi du gouvernement furent mis au service de cette liste. Les maires, les préfets, tout le monde officiel a « marché ». Ce fut une seconde marche sur Rome. Les puissances d'argent semblent également s'être dépensées pour le triomphe de Mussolini. Un des chefs du parti populaire a pu reprocher publiquement aux quatre cinquièmes de la presse officieuse fasciste d'être scandaleusement subventionnée par la banque et l'industrie. Aussi les candidats officiels avaient-ils l'air de faire la campagne électorale tout

seuls. Toutes les affiches étaient fascistes, et aussi presque tous les meetings. Dans ces conditions, on peut supposer sans craindre de se tromper que la grande masse des abstentionnistes ne fut pas composée de fascistes ni de philofascistes.

* * *

Voilà donc Mussolini plus certain que jamais de son prestige et de l'impuissance de l'opposition. Et le voilà disposant à la Chambre d'une majorité à sa dévotion.

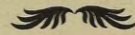
S'en trouve-t-il plus fort et plus indépendant ?

Il a su jusqu'ici gouverner fortement et indépendamment malgré la Chambre et sans la Chambre. Sans doute va-t-il essayer maintenant de gouverner indépendamment et fortement avec la collaboration de la Chambre. Car il n'est pas antiparlementaire de façon simpliste. Il ne paraît pas décidé à priori à jeter par dessus bord l'institution parlementaire. On a même l'impression que, dans le régime fasciste, le parlement va garder une puissance politique, subordonnée sans doute, mais plus réelle que celle de la royauté. Car enfin que pourrait faire le roi d'Italie, s'il lui prenait la fantaisie d'intervenir, contre le gré du gouvernement autocratique, par lequel il est isolé et du parlement et du pays ?

Cette indépendance et cette puissance écrasante du gouvernement, il faut la constitutionnaliser. Comment ?

Mussolini déclarait aux funérailles récentes du Bonservizi, le fasciste tué à Paris, que « des projets aussi graves qu'irrévocables mûrissent dans son esprit ». Nous imaginons qu'ils concernent la stabilisation du régime fasciste.

LOUIS PICARD.



FRANCE

M. Poincaré poignarde et sauve la République

De Ch. Maurras dans *L'Action Française* :

« Je fais appel à la conscience de M. le président du Conseil pour lui demander de renoncer aux décrets-lois. Vous êtes un excellent républicain, un excellent démocrate. Vous ne pouvez ignorer les devoirs qui vous incombent... »

C'est ainsi qu'à voix de sirène, M. le sénateur Flaissières adjurait son collègue et président de Conseil Poincaré. Mais celui-ci s'est obstiné dans son erreur, il persévère à demander l'arme des décrets-lois que tant de sénateurs estiment un poignard dans le sein de la République. Mais, pour se relever de leur réprobation, il a fait hommage à la République de son violent refus d'ajourner les élections.

— Ce serait, a-t-il répété au Sénat, une usurpation intolérable sur le suffrage universel.

D'autres ont répondu et m'ont répété :

— Ce serait un intolérable abus de confiance à l'égard du suffrage universel.

Les deux versions se recommandent par l'égalité vivacité de l'accent. Je préférerais la dernière parce qu'on aurait pu la compléter par le texte des articles du Code pénal qui châtient l'abus de confiance de hommes publics, si toutefois l'article existe, mais je ne le crois pas.

Pauvre suffrage universel ! Majesté collective, anonyme et irresponsable, dont le vœu véritable et profond ne fut jamais qu'un inviolable désir d'être bien gouvernée, ne serait-ce que pour s'épargner, à soi-même cet ennui d'opiner sur son gouvernement !

De plus en plus abstentionniste, silencieux ou gouaillier, le suffrage universel désire, en masse, de grands biens tels que la paix ou la victoire, la justice pour tous ou l'aisance pour chacun. C'est tout ce qu'il peut exprimer dans son état d'atomisme et de division infinie, mais il tient vraiment et, si M. Poincaré voulait y réfléchir, il se rendrait compte qu'il n'y a qu'une manière d'usurper intolérablement sur le suffrage universel, c'est celle qui produirait la guerre au lieu de la paix, la défaite au lieu de la victoire, l'iniquité pour la justice et la misère pour la prospérité. Pour ce qui est des moyens, la sincère tendance du suffrage universel est que l'on choisisse pour lui ceux qui réussissent.

Comme les élections en mai comportent de graves et de pénibles risques d'insuccès, l'usurpateur serait donc l'homme qui les maintiendrait à contre temps et à contre sens.

Origines du journalisme

Résumé d'un article du D^r Cabanes : « Les Origines du journalisme et la naissance de la Réclame », dans la REVUE MONDIALE du 15 février 1924 :

Il est de notion courante que le journalisme reconnaît pour père François Théophraste Renaudot, qui, le 30 mai 1631, en vertu d'un privilège à lui octroyé par Sa Majesté Très Chrétienne, faisait paraître la première gazette : quatre pages in-8° ; huit pages six mois plus tard.

Mais Renaudot eut certainement des précurseurs ; c'est ainsi que les *Nieuwe Tijdinghe*, « premier journal belge, ont commencé à paraître, une, deux ou trois fois par semaine, dès 1260. Renaudot avoue du reste avec bonhomie que la publication des « gazettes » est chose nouvelle en France seulement ».

Jusque là, il n'y avait à Paris que des gazettes manuscrites, ou *gazetins* de nature plus ou moins clandestine, avec correspondants en province, etc. Ces *gazetins* qui, la plupart du temps, ne reproduisaient que ce que nous appellerions aujourd'hui des « petits potins », avaient eu à leur tour un précurseur d'un genre bien différent. Saint François de Sales, ne pouvant se faire entendre des réformés, eut en 1595 et en 1596 recours à des feuilles volantes dans lesquelles il résumait la doctrine catholique et réfutait les théories protestantes. Ces feuilles éparées ont fourni plus tard le livre des *Controverses*.

Une récente Encyclique pontificale a en conséquence sacré St François « le Patron des journalistes chrétiens ». Mais, précurseur, si l'on veut, de Renaudot, le Saint a eu des devanciers à son tour. Bien avant François, il a existé en France un véritable journal, imprimé celui-là et non manuscrit. En 1494, fut publié un Bulletin consacré à l'expédition de Charles VIII en Italie. Il n'est pas daté, mais a dû paraître les premiers jours de novembre. Ces feuilles qui circulaient de main en main et dont l'impression et le papier étaient tout à fait défectueux ont échappé par miracle à la destruction qui a anéanti le reste de l'édition. Elles ont été découvertes fortuitement dans un livre à reliure ancienne, jointes à un exemplaire des poésies de Jehan Meschinot, poète breton, attaché comme maître d'hôtel aux derniers ducs de Bretagne, puis à la duchesse Anne, devenue reine de France.

On pourrait du reste remonter plus haut encore : jusqu'aux *Annales Maximi* plus tard remplacés par les *Acta diurna*, à Rome ; et surtout jusqu'à la *Gazette de Pékin* (*Hing-Tchao*), qui, fondée en l'an 400, n'est encore. Il n'en reste pas moins que le mérite revient à Renaudot d'avoir pressenti l'importance de la publicité et de l'avoir mise au service de ses diverses créations.

Dès son arrivée à Paris, il soumit entre autres projets au lieutenant civil, le plan de ce qu'il appelait des *Bureaux d'adresse*. C'étaient là des offices d'information où l'on pouvait se procurer tous les renseignements qu'on désirait et aussi le moyen de trouver rapidement du travail. Dans l'idée de Renaudot, ces établissements devaient servir d'intermédiaire entre l'ouvrier et le patron, le riche et le pauvre, surtout le malade et le médecin, car Renaudot était avant tout médecin et s'en souvenait toujours. Les *Bureaux d'adresse* donnaient les adresses des médecins, chirurgiens, et apothicaires traitant gratuitement. Moyennant trois sols, chacun pouvait s'y renseigner ou faire annoncer ce qu'il voulait.

En 1629, le même Renaudot fonda une espèce de journal d'annonces sous le titre d'*Inventaire des adresses du Bureau de rencontre*, mais n'est dans le sixième numéro de sa gazette que paraît pour la première fois une réclame timide ayant trait à des eaux minérales.

Le continuateur de Renaudot fut un certain Loret, journaliste généralement bien informé, encore qu'il n'hésitât pas à recommander les charlatans de tout acabit. On ignore ce qu'il pouvait gagner à cette besogne ; il est certain, en tous cas, qu'il devait y trouver quelque profit.

Il est curieux de constater que, sous Louis XIV, les chirurgiens eux-mêmes annonçaient parfois par voie d'affiches publiques les opérations auxquelles ils allaient procéder. Un certain sieur Michault, maître chirurgien juré à Paris, fait annoncer, par exemple, que le lundi 12 août 1680, il procédera à « la réduction avec ses machines d'une vieille dislocation du bras », en ajoutant que lors de son opération précédente tant de monde voulut y assister, qu'il fut contraint de la faire « dans la grande cour de l'Hôtel de Luynes ».

A relever qu'on ne se faisait pas faute, en ce temps-là, d'étaler publiquement des réclames qui, aujourd'hui, plus pudiques, craignent le grand jour...

Discours de Ch. Maurras au banquet offert à Paris par les étudiants d'Action Française à un groupe d'étudiants de Louvain :

« Le roi Albert 1^{er}, qui, ai-je dit, descend, par son aïeule, d'un roi français tient encore par d'autres liens à la Maison de France. Son nom, le souvenir de l'agression dont il a été l'objet avec nous en 1914, devrait suffire à balayer les calomnies et les excuses de la perfidie allemande. Le roi Albert, fidèle aux amitiés, aux intérêts, aux conventions des peuples, le roi Albert 1^{er}, symbole, *homme drapeau* de la nationalité et de l'unité belges, n'a peut-être réuni tant de hautes qualités personnelles que pour faire comprendre au monde que la beauté morale ne résiste aux forces mauvaises que par la protection de l'intelligence politique et de la vertu militaire. Jamais la dignité du pouvoir temporel, du pouvoir de l'État n'a été élevée aussi haut que par votre admirable souverain.

» En nous inclinant devant lui, nous devons vous féliciter d'un autre bonheur historique, celui que vous procure le rayonnement d'un pouvoir spirituel couronné, dirigé et orienté par la sainte figure de l'ancien recteur de Louvain, devenu archevêque de Malines et primat de la Gaule belge, le cardinal Mercier. Pendant que votre roi spiritualisait, sublimait sa tâche de Prince, le docteur incomparable qui avait rétabli la discipline de saint Thomas et d'Aristote, c'est-à-dire de toute civilisation helléno-romaine, sur le seuil de la Germanie, redevenait devant l'invasion l'un de ces évêques antiques, défenseurs de l'État, pères et mères de la Cité, en qui l'amour des hommes, la pitié du malheur, se confondirent divinement avec l'amour éclairé de la patrie et la piété vigilante de la nation.

» Messieurs, quel spectacle exemplaire viennent de nous donner ces deux Princes selon la Chair et selon l'Esprit ! Déjà la collaboration de ces forces complémentaires aurait dû guérir l'univers des ridicules antithèses romantiques et révolutionnaires qui opposent le Droit à la Force, comme le Bien au Mal. Leur exemple a montré que le Droit aspire à la Force pour s'imposer, comme la Force aspire au Droit pour se manifester dignement. Mais s'il est facile de faire, comme l'a fait l'A. F. la lumière et la justice sur une poignée de fades sophismes, il est moins aisé de conduire avec prudence, ardeur et fermeté l'œuvre de synthèse pratique imposée par la vérité sociale et le bien de l'homme. C'est l'œuvre à laquelle nous avons vus s'appliquer, avec une juste mesure le roi des Belges et l'archevêque de Malines. Le roi s'est dépensé en efforts remarquables pour maintenir en toute occasion le contact, l'entente, la coopération, l'amitié de nos deux peuples, et, malgré les difficultés inévitables, cet effort a été heureux. Il le sera toujours. Pendant ce temps, le cardinal, attentif à l'ordre moral, appliqué à le maintenir contre l'Allemagne, s'occupait aussi des conditions de progrès : il procédait à cette longue, utile, précieuse conférence de Malines où des représentants de la Haute Église anglicane ont été conviés à approfondir avec lui les moyens de réintégrer dans l'unité catholique romaine une grande partie du monde anglo-saxon.

» Messieurs, vous savez qu'il ne saurait m'appartenir de parler ici de la discipline ni des dogmes de la religion. Mais, aux abords de cette matière sacrée, est-ce qu'un profane, un simple citoyen de la France et du monde n'a pas le droit de dire, du point de vue civique et humain, qu'un pas, un très grand pas vers la Paix, serait peut-être fait lorsque les peuples d'outre-mer, en grande partie Bretons et Celtes de race, longtemps disciplinés par le catholicisme et l'esprit helléno-latin, reviendraient à l'ordre, aux méthodes, au langage œcuménique du Pape romain ? Ce serait un événement plus important que la guerre, aussi heureux qu'elle a été douloureuse et cruelle, car, de ce jour, et de ce jour-là seulement, un certaine dose d'unité morale ayant été ajoutée à la vie des peuples modernes, un langage commun ayant été enfin rendu à cette Babel, ce jour-là, et ce jour-là seulement, je le répète, il y aura la promesse d'une espérance pour le succès des oraisons, négociations et confabulations de Genève.

» En effet, messieurs, ce jour-là, un grand nombre des hommes qui échangent des paroles sans parvenir à l'idée commune, arriveraient à s'entendre enfin ! L'intelligence pacifiée pourrait se remettre au service des bonnes volontés ! Les grands axes de la civilisation générale seraient donc rétablis. De Londres à Bruxelles, de Bruxelles à Paris, et grâce à Malines, grâce à Louvain, c'est à Rome, *Roma pulcherrima verum*, que l'axe nécessaire serait rembranché, raffermi, sans doute pour de longs siècles.



JAPON

Le Socialisme

D'après un article de M. Albert Meybon, dans la *Grande Revue*, de Février 1924.

Le socialisme japonais est dès le principe un socialisme « ouvrier, pacifique, bon enfant, terre-à-terre et volontiers railleur ». En 1888 — une date — Sakouma, un imprimeur, fonda le premier syndicat, un syndicat de typographes. Quelques mois plus tard un autre ouvrier établissait un syndicat de métallurgistes. Des influences étrangères ne tardèrent pas du reste à pénétrer dans ces premières tentatives d'organisations ouvrières. Un groupe de jeunes gens en relation avec des étudiants japonais de San Francisco initiés au travailisme américain fondèrent sous la présidence du philosophe Tokosouké Nakaé et avec le concours de Sakouma un cercle d'études sociales, lequel jetait en 1897 les bases d'une association amicale des travailleurs, qui, à son tour, se transformait en « Société pour la création de syndicats ouvriers », puis en « groupe d'études socialistes », enfin — en 1900 — en « Association socialiste », avec adhésion à l'Internationale. Quelques mois après le parti « démocrate socialiste » était fondé. Le 20 mai 1901 il lançait un manifeste énumérant une série de réformes de caractère très radical ; aussi était-il de suite dissous par le ministre de l'Intérieur.

Des désaccords s'élevèrent bientôt dans le parti. Faisant concurrence au *Monde du Travail* que dirigeait Katayama, il se fonda un autre journal, *Le Peuple*, à tendances communistes. Il prit nettement parti contre la guerre avec la Russie, publia un manifeste communiste et se vit supprimer en novembre 1904. Pendant ce temps, Katayama se faisait applaudir à Amsterdam, au 6^me Congrès de l'Internationale, où les congressistes qui souhaitaient à peu près tous la victoire du Japon et la défaite du Tsarisme, l'accueillirent avec sympathie. Il protesta toutefois contre la guerre « entreprise par deux gouvernements capitalistes. » Rentré chez lui il trouva ses amis aux abois : un vent d'orage avait passé ; il ne restait rien des premiers fujits de la propagande. L'opinion était enivrée par les victoires japonaises. Katayama ne tarda pas, du reste, à verser dans le « réformisme » et l'opportunisme. Mais d'autres prirent sa place et n'hésitèrent pas à aller plus loin que lui. Une série de désordres et de grèves provoquées par la propagande socialiste aboutit en 1910 à un complot contre l'Empereur à la tête duquel se trouvait Kotokou, un des anciens directeurs du journal du *Peuple*. Le procès qui suivit, la découverte du complot se termina par l'exécution de vingt-six accusés. Le gouvernement en profita pour mettre fin à l'agitation ouvrière socialiste.

Le socialisme se réveillait en 1916. Dans le monde politique une opinion se prononçait en faveur du réformisme social. Elle trouvait un écho à la Chambre des Pairs et ailleurs. Un mouvement ne tarda pas à se dessiner vers l'organisation d'un parti social chrétien tourné vers la plèbe et de nature « salustiste ». Souzouki, récemment converti au christianisme (« unitaire ») en était un des fondateurs. Un professeur d'économie politique Kawakami publiait à la même époque une *Histoire des Pauvres*, qui était une profession d'idéalisme social ; et l'ouvrage d'un certain Kagawa, *Psychologie des Pauvres*, publié en 1915 et passé alors inaperçu, fut maintenant lu avidement. Les descriptions des quartiers pauvres des villes japonaises que contient cet ouvrage sont d'un réalisme terrifiant.

Kagawa d'une part, Souzouki de l'autre se trouvèrent bientôt à la tête des deux branches de la société fraternelle d'ouvriers, *Yuaikai*, fondée en 1912 et sortie de l'obscurité en 1917. Elle était forte de 20.000 hommes en 1918 et prit part aux désordres qui éclatèrent cette même année à Tokio, à Kobé, à Osaka, désordres qui avaient pour cause le luxe arrogant des anciens et des nouveaux riches, la cherté du riz et la modicité des salaires.

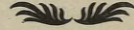
Les temps changèrent pour le socialisme japonais avec la chute du cabinet militariste du comte Teraoutchi. Comme précédemment, ce furent les universitaires qui donnèrent les premiers l'exemple des plus grandes audaces. Kawakami publiait une sorte d'apologie du terrorisme sous forme de contes dialogués. Un autre universitaire, Foukouda, attaquait violemment « l'impérialisme capitaliste ». Les audaces impunies des professeurs encouragèrent de vieux luttteurs, rongeaient leur frein depuis bientôt dix ans. Tous parlèrent et écrivirent avec l'ivresse de la liberté retrouvée. Le ministre Hara laissait faire.

Une grève d'une ampleur peu ordinaire ne tardait pas à montrer la force acquise par le syndicalisme ouvrier en ces dernières années. Au printemps de 1921 les ouvriers des chantiers de Mitsoubishi à Kobé cessèrent le travail pour obtenir une augmentation de salaires ; ils furent suivis par les électriciens des chantiers navals de Kawasaki.

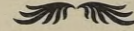
Le *Yuaikai* (Société fraternelle d'ouvriers), devenu *Nippon Rodo Sodô* (Confédération générale des travailleurs japonais) prit la direction du mouvement. Les ouvriers luttèrent quarante deux jours, mais durent, en fin de compte, mettre bas les armes. Ils avaient rencontré une vive sympathie dans la population. Il semble que la trace d'influences moscovites ait été relevée au cours de cette grève.

Aujourd'hui, au Japon, c'est du reste l'heure de la grande vague du bolchevisme et de l'anarchie. Les groupes révolutionnaires sont nombreux que l'on se perd à les énumérer. D'autre part la « Confédération des Travailleurs » est débordée par les éléments extrémistes. Kagawa a été écarté, et si Souzouki est toléré, c'est qu'il approuve toujours les décisions des extrémistes. Le révolutionnaire, si rare autrefois, a pénétré et se rencontre partout.

Le Gouvernement s'est inquiété de pareil état de choses. Il avait présenté à la Diète en 1922 un projet de loi contre « les idées dangereuses ». Il a fini par le retirer, car il n'avait aucune chance d'être voté, la presse et les partis politiques redoutant que le gouvernement ne s'en serve pour supprimer la liberté de penser. Aussi ce dernier préférait-il maintenant attendre une réaction spontanée de l'opinion contre les idées révolutionnaires et subversives. Du reste, cette réaction on la voit poindre déjà. Une société s'est formée qui a pour nom : « Pour préserver la nation du bolchevisme ». L'ancienne société des chevaliers « vagabonds », *Romin*, devenue Société du « Dragon noir », qui se propose spécialement la « suppression des idées dangereuses » et que préside l'anglophobe et américanophile Toyama, est plus agissante que jamais. La victoire du fascisme italien a aussi fait impression. Il est vrai qu'aujourd'hui, devant tant de ruines et de deuils provoqués par la catastrophe sinistre au cœur même du Japon, il ne saurait être question, d'ici longtemps, de nouvelles divisions intestines.



Nous prions instamment nos abonnés dont l'abonnement échoit le 25 mars (et c'est le cas de la majorité d'entre eux) de nous envoyer par chèque-postal (n° 48,916) le montant de leur réabonnement. Leur obligeance nous évitera beaucoup de frais et pas mal d'ennuis. A l'avance, merci !



La Revue catholique des idées et des faits paraît toutes les semaines sur 20 pages au moins, souvent sur 24 pages, parfois sur 28. Elle donne des articles inédits sur tout ce qui peut intéresser l'élite catholique belge et renseigne sur tout ce qui se passe d'important dans l'Église et dans le monde.

On s'abonne

à

**La revue catholique
des idées et des faits**

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Numéros spécimen sur demande

81, Rue de l'Abbaye, Bruxelles

Que tous ceux qui apprécient notre effort d'apostolat intellectuel nous fassent connaître autour d'eux. Le meilleur moyen de nous encourager dans une tentative dont le succès dépasse déjà les plus légitimes espérances, est de nous assurer de nouveaux abonnés.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Foris.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Médailleurs — Photgraveurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242



MAISON PERSANE
G. CARAKÉHIAN
TAPIS D'ORIENT

Téléphone 22. Place Sainte-Gudule 22
B. 104-20 BRUXELLES

A la Grande Fabrique

— — **E. Esders** — —

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

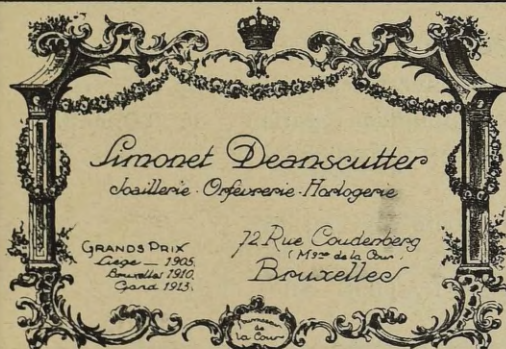
Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



Simonet Deanscutter
Orfèvrerie-Horlogerie

GRANDS PRIX
Lège — 1905
Bruxelles 1910
Paris 1913.

72 Rue Coudenberg
(Mise de la Cour)
Bruxelles

CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGE

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, Place de Meir. — Anvers

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur

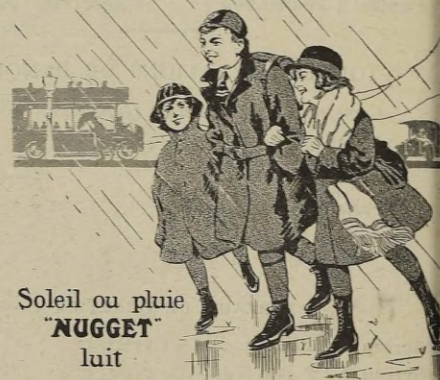
MAISON FONDÉE EN 1873

-: **François VAN NES** Successeur :-

13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES Tél. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Soleil ou pluie
"NUGGET"
lait**"NUGGET" POLISH**

LA MAISON DU TAPIS

**BENEZRA**

Rue de l'Écuyer, 41-43, BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15



TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons.
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs).
CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient).
: : : : TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins. : : : :

Les prix défient à qualité égale toute concurrence

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS